

BRÉVIAIRE DU PATRIOTE
CANADIEN-FRANÇAIS

MGR LOUIS-ADOLPHE PAQUET

Professeur à la Faculté de théologie

Université Laval (Québec)



BRÉVIAIRE

DU PATRIOTE

CANADIEN-FRANÇAIS

Sermon du 23 juin 1902

commenté par le

CHANOINE EMILE CHARTIER

Doyen de la Faculté des lettres

Université de Montréal



**BIBLIOTHÈQUE DE L'ACTION FRANÇAISE
MONTREAL**

1925

Nihil obstat

Marianopoli, IV Kal. Februar. 1925,

CAROLUS LECOQ S. S.
Censor delegatus.

Imprimatur,

† GEORGES, arch. Tar.

ad. ap.

Le 2 février 1925.

INTRODUCTION

Nous présentons, à notre jeunesse étudiante surtout, le commentaire du sermon prononcé par Mgr Louis-Adolphe Paquet, le 23 juin 1902, à l'occasion des noces d'or de la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec⁽¹⁾. Le commentaire nous semble réclamer une introduction à la fois doctrinale et historique.

Vocation des peuples

Y a-t-il vraiment une vocation pour les peuples ? Ceux qui ne savent que répondre à la question liront avec fruit la page où, dans ce discours même, Mgr Paquet démontrait l'existence d'une pareille vocation.

Ceux-là seuls peuvent en douter qui écartent des événements de ce monde la main de la Providence et abandonnent les hommes et les choses à une aveugle fatalité. Quant à nous qui croyons en Dieu, en un Dieu sage, bon et puissant, nous savons comment cette sagesse, cette bonté et cette puissance se révèlent dans le gouvernement des nations : comment l'Auteur de tout être a créé des races diverses, avec des goûts et des aptitudes variés, et comment aussi il a assigné à chacune de ces races, dans la hiérarchie des sociétés et des empires, un rôle propre et distinct. Une nation sans doute peut déchoir des hauteurs de sa destinée. Cela n'accuse ni impuissance ni imprévoyance de la part de Dieu ; la faute en est aux nations elles-mêmes qui, perdant de vue leur mission, abusent obstinément de leur liberté et courent follement vers l'abîme. ⁽²⁾

(1) *Discours et allocutions*, 1915, pp. 181-202.

(2) Pages 184-185. Mgr Paquet fait ici écho à Mgr Laffèche : *Le patriotisme*, III (brochure N. 124 de l'*Ecole sociale populaire*).

Comme on le voit, le théologien-orateur pose sa doctrine sur un double fondement. L'un, d'ordre théologique et philosophique à la fois, est la Providence divine. Avec ses attributs de sagesse, de bonté et de puissance, elle ne peut créer un être sans l'ordonner à une fin. L'autre est d'ordre sociologique ; la diversité de leurs goûts et aptitudes démontre que les races sont ordonnées chacune à une fin qui leur est particulière.

Vocation apostolique de certaines races

L'orateur va plus loin. Non seulement les peuples ont une vocation, mais « quelques-uns d'entre eux ont l'honneur d'être appelés à une sorte de sacerdoce ».

Cette vocation sacerdotale, apostolique si l'on veut, de certaines nations, Mgr Paquet en découvre la trace dans l'Ancien Testament d'abord.

Ouvrez la Bible, mes Frères, parcourez-en les pages si touchantes, si débordantes de l'esprit divin, depuis Abraham jusqu'à Moïse, depuis Moïse jusqu'à David, depuis David jusqu'au Messie figuré par les patriarches, annoncé par les prophètes et sorti comme une fleur de la tige judaïque, et dites-moi si le peuple hébreu, malgré ses hontes, malgré ses défaillances, malgré ses infidélités, n'a pas rempli sur la terre une mission sacerdotale. ⁽¹⁾

Il la découvre aussi chez les peuples de la Loi nouvelle.

Tous les peuples sont appelés à la vraie religion, mais tous n'ont pas reçu une mission religieuse. L'histoire tant ancienne que moderne le démontre : il y a des peuples voués à la glèbe, il y a des peuples industriels, des peuples marchands, des peuples conquérants, il y a des peuples versés dans les arts et les sciences, il y a aussi des peuples apôtres ⁽²⁾.

(1) Pages 185-186.

(2) Page 186

Vocation apostolique des peuples chrétiens

A quelles enseignes logent les peuples apôtres ? Mgr Paquet a tôt fait de les caractériser, dans une de ces périodes, pleines comme un discours entier, dont il a le secret.

Ah ! reconnaissez-les à leur génie rayonnant et à leur âme généreuse : ce sont ceux qui, sous la conduite de l'Église, ont accompli l'œuvre et répandu les bienfaits de la civilisation chrétienne ; qui ont mis la main à tout ce que nous voyons de beau, de grand, de divin dans le monde ; qui par la plume, ou de la pointe de l'épée, ont buriné le nom de Dieu dans l'histoire ; qui ont gardé comme un trésor, vivant et impérissable, le culte du vrai et du bien. Ce sont ceux que préoccupent, que passionnent instinctivement toutes les nobles causes ; qu'on voit frémir d'indignation au spectacle du faible opprimé ; qu'on voit se dévouer, sous les formes les plus diverses, au triomphe de la vérité, de la charité, de la justice, du droit, de la liberté. Ce sont ceux, en un mot, qui ont mérité et méritent encore l'appellation glorieuse de champions du Christ et de soldats de la Providence ⁽¹⁾.

La désignation est claire : les peuples apôtres, ce sont les peuples chrétiens, les héritiers et les successeurs du peuple hébreu infidèle à sa mission. Ce sont ceux dont Fénelon exaltait déjà l'influence civilisatrice, dans son sermon du 6 janvier 1685 sur la *Vocation des Gentils*. ⁽²⁾ Cette dernière appellation est on ne peut plus exacte. Les vrais descendants d'Israël, les continuateurs de sa mission messianique, ce ne sont pas les Juifs d'aujourd'hui. A partir de la Loi nouvelle, les véritables fils d'Israël, ce furent les Gentils. ⁽³⁾ Ceux-ci, les pharisiens les repoussaient de la table du festin ; mais, bien qu'ils fussent arrivés à la onzième heure, ils y furent admis, ils entrèrent même dans la vigne que les possesseurs avaient désertée. Les

(1) Pages 186-187.

(2) *Œuvres de Fénelon*, éd. Vivès, 1854, t. IV, pp. 26-41.

(3) Landrieux (Mgr) : *Courtes gloses sur les Évangiles du dimanche*, 3^e dimanche après l'Épiphanie.

vrais fils d'Israël, ce sont aujourd'hui les chrétiens, propagateurs à travers le monde, par la parole et par la conduite, des enseignements et des exemples du Maître.

Vocation apostolique de la nation française

Parmi ces chrétiens, qui « ont l'honneur d'être appelés à une sorte de sacerdoce », personne n'a jamais hésité à placer d'abord les Français.

Déjà Joseph de Maistre, au sixième entretien de ses *Soirées de Saint-Petersbourg*, reconnaissait à la France, avec l'esprit d'association, « celui de prosélytisme ». S'adressant à un Français, il s'expliquait ainsi : « Le penchant, le besoin, la fureur d'agir sur les autres est le trait le plus saillant de votre caractère. On pourrait dire que ce trait est vous-mêmes. Chaque peuple a sa mission : telle est la vôtre. » ⁽¹⁾

Dans quel domaine surtout s'est exercé cet esprit de prosélytisme commun à tous les Français ? Personne ne l'a mieux déterminé que ne le faisait Lacordaire, le 14 février 1841, dans son *Discours sur la vocation de la nation française*. ⁽²⁾ L'orateur recherchait, « en regardant l'histoire et le siècle présent, » quel est le peuple à qui l'Église dut le plus dans son passé et de qui elle peut attendre davantage dans l'avenir. Il n'avait pas de peine à démontrer qu'aucun pays n'a appliqué l'esprit de prosélytisme au domaine religieux avec autant de ténacité ni autant de succès que la France. Aussi bien l'Église a-t-elle marqué elle-même la mission de son peuple en ces termes, « progéniture dans la foi, excellence dans la foi, *Christianissimum regnum*. » Clovis assure en Occident le

(1) Lire, dans le même sens, une conversation de Goethe (Sainte-Beuve : *Nouveaux Lundis* X, p. 14).

(2) *Œuvres*, éd. Poussielgue, 1886, t. IX, pp. 199-221.

triomphe de la vraie foi contre l'arianisme ; Charles Martel défend à Poitiers la chrétienté entière contre le mahométisme ; la Ligue soutient la fermeté des fidèles de France contre le protestantisme. L'orateur explique, en terminant, les espoirs que lui inspirent, pour la fidélité de sa patrie à sa vocation divine, les œuvres éminemment chrétiennes dont elle est chaque jour la source.

Mgr Bégin, alors coadjuteur du cardinal archevêque de Québec, répercutait, mais en usant d'une terminologie moins romantique, la grande voix du célèbre Dominicain, lors des fêtes de Reims en 1896 (1). Le vénéré cardinal d'aujourd'hui retraçait là « le grand rôle historique joué par la France dans la formation et l'organisation d'abord, ensuite dans le développement progressif de la société chrétienne. » Il concluait : « La France, malgré les ravages que l'impiété y a faits, est demeurée la terre classique du catholicisme, de la charité, du dévouement à l'Église. »

Vocation de la famille canadienne-française

Issus de cette France apostolique, aurions-nous, nous Canadiens français, une autre vocation que la sienne ? Aucun ne le pense, de ceux du moins qui ont exposé leurs vues à ce sujet.

Il ne saurait être question d'en faire le dénombrement complet. Contentons-nous de remarquer comme tous s'accordent à proclamer que la mission de la race française en Amérique est d'y continuer les *Gesta Dei per Francos*. Nous devons y maintenir, d'après eux, avec le culte des choses de l'esprit, la tendance à préférer les conquêtes de la foi aux victoires les plus fructueuses matériellement.

(1) *La Nouvelle-France*, I, 1, janvier 1902, pp. 19-40.

En 1866 par exemple, Mgr Laflèche affirmait cette vérité dans ses *Considérations sur les rapports de la société civile avec la religion et la famille* ⁽¹⁾. L'éloquent évêque disait : « La mission du peuple canadien (-français) est essentiellement religieuse : c'est la conversion au catholicisme des pauvres infidèles qui habitaient ce pays et l'extension du royaume de Dieu par la formation d'une nationalité avant tout catholique ». Il s'appuyait, pour démontrer son assertion, sur « les deux hommes qui ont le mieux approfondi et écrit l'histoire de notre pays », Faillon et Ferland.

A Québec, en 1880, ⁽²⁾ en même temps que l'honorable juge Routhier, le non moins éloquent évêque de Sherbrooke, Mgr Antoine Racine, faisait entendre la même pensée. Dissertant, lui aussi, sur la *Vocation de la race canadienne-française*, il assignait à celle-ci, en s'inspirant de ses caractères ethniques autant que de son histoire, la fonction de continuer dans le Nouveau-Monde la tâche apostolique exécutée en Europe par la France.

En 1910 enfin, lors du Congrès eucharistique de Montréal, M. Henri Bourassa montrait ⁽³⁾ que la fidélité à cette mission est, avec la garantie de notre survivance comme race, « la garantie la plus certaine », pour l'Empire britannique, « de sa puissance au Canada ».

Le sermon de Mgr Louis-Adolphe Paquet (23 juin 1902)

Mais, de tous ceux qui ont abordé ce thème si captivant pour nous, il n'en est pas qui l'aient traité avec une profondeur philosophique et une documentation histori-

(1) Rééditées en partie, sous le titre *Le patriotisme*, par l'Ecole sociale populaire, brochure N. 124 (cf. les pages 24-28).

(2) *Les Fêtes nationales de la Société S.-Jean-Baptiste* (Québec, 1880).

(3) *Religion, Langue, Nationalité*, p. 17 (Imprimerie du "Devoir").

que égales à celles de Mgr Paquet. Son sermon du 23 juin 1902, sur la *Vocation de la race française en Amérique*, est l'un des plus beaux dons que ce cœur d'apôtre, dirigé par une intelligence d'élite, ait faits à sa race.

Ce discours devrait être, selon nous, le bréviaire de tous ceux qui entendent maintenir, chez notre jeunesse, la préoccupation de la haute tâche qui incombe à notre nation sur ce continent. C'est pour les y aider que l'*Action française* a songé à lancer dans le public une édition spéciale de ce chef-d'œuvre. Après avoir établi le schéma de cette pièce magistrale, nous voudrions, en la commentant, avoir aidé les directeurs à atteindre leur but.

Schéma du sermon de Mgr Paquet

Exorde — Deux scènes historiques : 25 juin 1615, 23 juin 1902.

Proposition — Mission de la race française en Amérique.

Division — Nature de cette mission ; moyens à employer pour s'en acquitter.

Développement :

I. — *Fait de la vocation apostolique des Canadiens français.*

Leur mission apostolique est prouvée par

- a) Leurs origines françaises,
- b) Leurs origines religieuses,
- c) Leur influence civilisatrice.

Réponse à une objection. Conclusion partielle.

II. — *Devoirs qu'impose aux Canadiens français leur vocation apostolique.*

a) Conserver leur vie propre,

1) Régime de vie nationale,

2) Langue française,

b) Préserver leur caractère individuel,

1) Culture intellectuelle,

2) Conquêtes économiques (quelle part leur faire ?),

c) Maintenir leurs traditions nationales,

1) Patriotisme,

2) Catholicisme.

Réflexion inspirée par la circonstance.

Péroration — Vœu de fidélité. Résultats immédiats.

Résultat définitif.

Mgr Louis-Adolphe Paquet

VOCATION DE LA RACE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

(23 juin 1902)

Exorde

Le contraste historique par lequel débute le sermon oppose deux situations empruntées à deux époques.

La première scène nous reporte à 1615. Elle nous montre la colonie canadienne s'offrant au Christ, malgré son dénuement, pour accomplir ici l'œuvre du Maître. La scène se passe à Québec, sur les bords de la rivière Saint-Charles.

Le vingt-cinq juin seize cent quinze, à quelques pas d'ici, sur cette pointe de terre qui du pied de la falaise où nous sommes s'avance dans l'eau profonde de notre grand fleuve, se déroulait une scène jusque-là inconnue. A l'ombre de la forêt séculaire, dans une chapelle hâtivement construite, en présence de quelques Français et de leur chef Samuel de Champlain, un humble fils de saint François, tourné vers un modeste autel, faisait descendre sur cette table rustique le Fils éternel de Dieu, et lui consacrait par l'acte le plus saint de notre religion les premiers fondements d'une ville et le berceau d'un peuple.

C'est au spectacle de la situation actuelle de cette même colonie que nous convie la seconde scène. L'orateur y ébauche à grands traits la peinture du Québec actuel.

Ce peuple, depuis lors, a grandi. Cette ville a prospéré ; et voici qu'à une distance d'à peu près trois siècles la nation, issue de cette semence féconde, s'assemble, non plus au pied de la falaise,

mais sur ses hauteurs, pour renouveler son acte de consécration religieuse et retremper sa vie dans le sang de l'Agneau divin. Quelles transformations et quels contrastes ! Tout autour, malgré l'immuabilité des grandes lignes qui forment le cadre du tableau, la nature a reçu l'empreinte de l'esprit et de la main de l'homme ; le désert s'est animé ; les solitudes se sont peuplées. Plus près de nous, au lieu de tentes mobiles où s'abritait la barbarie, l'œil contemple de massifs châteaux et d'artistiques édifices ; des tours, des flèches altières ont remplacé la cime des pins ; toute une civilisation déjà adulte a surgi.

La transformation est si radicale que Samuel de Champlain a lieu de se réjouir. En une prosopopée discrète, l'orateur évoque le fondateur de Québec et déclare que,

du haut de ce monument que lui élevait naguère la reconnaissance publique, ⁽¹⁾, fier de son œuvre, plus fier encore des progrès merveilleux qui en ont marqué la durée, il peut prolonger dans l'avenir un regard plein d'espoir et saluer avec confiance l'aube blanchissante de jours nouveaux et de destinées de plus en plus glorieuses.

Proposition

Est-il bien vrai que le fondateur de la race peut en escompter l'avenir comme aussi assuré ? L'orateur semble en douter. Aussi, pour provoquer la fidélité à ce passé du Canada de demain, va-t-il faire de ce sujet la matière de son entretien :

Mes Frères, c'est pour envisager ce même avenir que nous sommes ici ce matin

Pourquoi choisir ce sujet ? C'est que d'abord aucune occasion ne semble plus favorable pour le traiter ; on a chance d'être entendu des représentants de la race entière.

(1) Il s'agit de la statue remarquable élevée en 1898. Elle orne l'entrée de la terrasse Dufferin, près du Château Frontenac, et domine le fleuve St-Laurent vers lequel le personnage est tourné.

Le cor résonnant de nos fêtes patriotiques a retenti, et des quatre coins de la Province, des extrémités du pays, je pourrais presque dire de tous les points de l'Amérique où la race française a planté son drapeau, vous êtes accourus en foule, la tête haute, le cœur vibrant. On ne pouvait répondre à l'appel avec plus d'unanimité ni avec plus d'enthousiasme.

Les circonstances d'ailleurs ne nous laissent pas l'embaras du choix. D'aucuns s'inquiètent au sujet de l'idéal commun à nos ancêtres. Ils se demandent si nous ne sommes pas en train d'en déchoir, même de nous fourvoyer. Ils croient l'heure venue pour nous de nous ressaisir.

Aussi bien, le moment est solennel. Et sous ces airs de fête et à travers cet éclat de nos communes réjouissances, je vois des esprits qui s'inquiètent, des regards qui interrogent, des fronts sur lesquels se traduisent de soucieuses pensées ; j'entends, d'une part, des clameurs vagues et confuses, et, de l'autre, comme l'écho d'émotions contenues et de secrets frémissements passant dans l'âme de la nation. Que signifie cela ? C'est que, mes Frères, dans notre marche historique, nous sommes parvenus à une de ces époques où les peuples prennent conscience d'eux-mêmes, de leur vitalité et de leur force.

Enfin, des fêtes comme celles que l'on célèbre en ce jour engagent la race entière à se constituer en un véritable parlement pour se tracer, d'après sa politique d'hier, sa politique de demain.

C'est que, en assistant aux manifestations grandioses provoquées par d'heureux anniversaires de notre vie intellectuelle et sociale, nous sommes en même temps et plus spécialement peut-être conviés à de véritables assises nationales. C'est que, dans ces assises, il s'agit pour nous d'étudier et d'approfondir le problème de nos destinées et de proclamer une fois de plus, sans forfanterie comme sans faiblesse, prudemment, sagement, ce que nous avons été, ce que nous sommes, ce que nous devons et voulons être.

Quelle sera, maintenant, pour le Canadien français, la politique de demain ? L'orateur la trouve exprimée

dans un texte de nos saints Livres (Isaïe, XLIII, 21), qu'il applique à sa race. Dans l'avenir, le Canadien français n'aura pas d'autre tâche que de demeurer fidèle à « la sublime vocation de la race française en Amérique ».

Voilà pourquoi je vous citais tout à l'heure ces paroles de nos Lettres sacrées : « *Populum istum formavi mihi; laudem meam narrabit.* C'est moi qui ai formé ce peuple, et je l'ai établi pour qu'il publie mes louanges. » Dans ce langage, en effet, d'une si haute signification, et à travers ces accents inspirés, j'aperçois des indices de la noble mission confiée à notre nationalité : je crois découvrir, à cette lumière, la sublime vocation de la race française en Amérique.

Division

Cette « vocation sublime », en quoi consiste-t-elle ? Pour s'en acquitter, quels moyens doit employer celui qui en a été doté ? Ces deux pensées constitueront tout le développement du discours ; mais l'orateur ne les révèle pas tout de suite. Comme, aux yeux des jeunes, elles éclaireront mieux la marche de sa démonstration, il n'est que d'aller les chercher là où il les a placées, à la fin de la première partie.

Oui, faire connaître Dieu, publier son nom, propager et défendre tout ce qui constitue le précieux patrimoine des traditions chrétiennes, telle est bien notre vocation. Nous en avons vu les marques certaines, indiscutables. *Ce que la France d'Europe a été pour l'ancien monde, la France d'Amérique doit l'être pour ce monde nouveau.* — Mais dans l'état social où nous sommes, à quel prix, mes Frères, et par quels moyens remplirons-nous efficacement cette mission ? Quels sont les droits qu'elle comporte ? quels sont les devoirs qu'elle impose ? Voilà ce dont il me reste à vous entretenir.

La division ainsi établie, entreprenons l'explication de cette première partie.

Le fait de la vocation apostolique des Canadiens français

Nature de cette vocation

Le peuple canadien-français a une « vocation sublime ». C'est dire qu'il n'est pas appelé à tenir le rôle des chrétiens ordinaires ; sa fonction est plus haute, sa mission plus spéciale. Elle se rattache à ce sacerdoce que l'orateur attribuait à certains peuples chrétiens, — comme nous l'avons vu dans l'introduction. — En quoi, exactement, consiste-t-elle ?

Or, mes Frères, — pourquoi hésiterais-je à le dire ? — , ce sacerdoce social, réservé aux peuples d'élite, nous avons le privilège d'en être investi ; cette vocation religieuse et civilisatrice, c'est, je n'en puis douter, la vocation propre, la vocation spéciale de la race française en Amérique. Oui, sachons-le bien, nous ne sommes pas seulement une race civilisée, nous sommes des pionniers de la civilisation ; nous ne sommes pas seulement un peuple religieux, nous sommes des messagers de l'idée religieuse ; nous ne sommes pas seulement des fils soumis de l'Église, nous sommes, nous devons être du nombre de ses zéloteurs, de ses défenseurs et de ses apôtres. Notre mission est moins de manier des capitaux que de remuer des idées ; elle consiste moins à allumer le feu des usines qu'à entretenir et à faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée.

En d'autres termes, le peuple canadien-français est un peuple de spiritualistes, non de matérialistes ; un

«réalisateur», oui, mais dans l'ordre intellectuel et religieux bien plus que dans le domaine profane et matériel.

Preuves

Où prendre la preuve que telle est bien notre mission ? L'orateur la trouve dans la physionomie même de la race, telle qu'elle apparut aux origines de la colonie. Il pose d'abord ce principe et l'éclaire d'une comparaison :

Pour juger de la nature d'une œuvre, d'une fondation quelconque, il suffit très souvent de reporter les yeux sur les débuts de cette œuvre, sur l'auteur de cette fondation. La vie d'un arbre est dans ses racines ; l'avenir d'un peuple se manifeste dans ses origines.

Ce principe, il l'applique aux origines du Canada français :

Est-il besoin que je produise des marques de cette vocation d'honneur ? La tâche, mes Frères, est facile : ces marques, nous les portons au front, nous les portons sur les lèvres, nous les portons dans nos cœurs !

Le « front » désigne ici les autorités de France, de la pensée de qui nous sommes issus. Le « cœur » résume les sentiments de ceux qui furent poussés sur nos bords par le souffle de cette pensée. Les « lèvres » représentent les enseignements que propagèrent, parmi les infidèles de ce pays, les hommes animés des sentiments pieux et des préoccupations civilisatrices de la France. Que tel soit bien le sens qui se cache sous les termes métaphoriques employés par l'orateur, son texte même l'établit.

a) Nos origines françaises (front)

Nous sommes d'abord de descendance française ; l'orateur se contente, avec raison, de rappeler le fait.

Au lieu de perdre son temps à démontrer l'évidence, il insiste sur le caractère qui fut toujours celui de la Fran-

ce. Elle est la fille aînée de l'Église, l'incarnation du catholicisme. Pour établir que tel est bien son caractère, l'orateur pouvait recourir à la page célèbre où Brunetière concluait la démonstration par ces mots : « Ce que je constate, en fait et dans l'histoire, c'est que, dans le monde entier, de même que le protestantisme c'est l'Angleterre et l'orthodoxie c'est la Russie, pareillement la France, Messieurs, c'est le catholicisme ». (1) Mais, puisqu'il entend recourir à une preuve d'autorité, l'orateur s'appuie sur une parole plus haute, sur une parole apostolique.

Quelle est donc la nation mère à laquelle nous devons l'existence ? quel a été son rôle, son influence intellectuelle et sociale ? Déjà vos cœurs émus ont désigné la France ; et, en nommant cette patrie de nos âmes, ils évoquent, ils ressuscitent toute l'histoire du christianisme. Le voilà le peuple apôtre par excellence, celui dont Léon XIII dans un document mémorable a pu dire : « La très noble nation française, par les grandes choses qu'elle a accomplies dans la paix et dans la guerre, s'est acquis envers l'Église catholique des mérites et des titres à une reconnaissance immortelle et à une gloire qui ne s'éteindra jamais. » (2) Quand on descend d'une telle race, quand on compte parmi ses ancêtres des Clovis et des Charlemagne, des Louis IX et des Jeanne d'Arc, des Vincent de Paul et des Bossuet, n'est-on pas justifiable de revendiquer un rôle à part et une mission supérieure ?

(1) Les Ennemis de l'Âme française (*Discours de combat*, I, p. 193).

(2) Encyclique *Nobilissima Gallorum gens*, 1884.

(3) D'aucuns pourraient reprocher à l'orateur de limiter l'histoire de France à celle de la France catholique. Il leur oppose par anticipation, comme en passant et à propos du mot de Léon XIII, cette réponse :

Ces paroles si élogieuses provoqueront peut-être un sourire hésitant sur les lèvres de ceux qui ne considèrent que la France maçonnique et infidèle. Mais, hâtons-nous de l'ajouter, dix ans, vingt ans, cent ans même de défections, surtout quand ces défections sont rachetées par l'héroïsme du sacrifice et le martyre de l'exil, ne sauraient effacer treize siècles de foi généreuse et de dévouement sans égal à la cause du droit chrétien.

On le voit : le paragraphe se compose de trois éléments. Il affirme le fait de nos origines françaises. Il expose le caractère essentiellement catholique de la France et le démontre par l'autorité de Léon XIII comme par l'énumération des apôtres les plus saillants de la France (3). De ce fait et de ce caractère il tire à notre adresse une conclusion : c'est que le peuple canadien-français a le droit « de revendiquer un rôle à part et une mission supérieure. » Cette conclusion, personne ne la contestera, parmi ceux du moins qui croient que, « le fils étant quelque chose de son père » (saint Thomas), il doit conserver la meilleure part de l'héritage que ce père lui a transmis et le faire fructifier autant, sinon mieux, que son père.

Transition

Une transition heureuse, découlant de cette première idée, conduit l'orateur à sa deuxième preuve. Les Français qu'il a cités se trouvent être aussi de grands croyants. Nous avons reçu d'eux un double sang : le sang français, le sang chrétien. Le premier héritage faisait de nous une nation chrétienne et catholique ; le second nous confère une mission presque sacerdotale.

b) Nos origines religieuses (cœur)

De cette mission spéciale et de ce nouvel héritage l'orateur voit la marque dans nos cœurs, dans les sentiments de piété qui animaient nos fondateurs.

Par une heureuse et providentielle combinaison, nous sentons circuler dans nos veines du sang français et du sang chrétien. Le sang français seul s'altère et se corrompt vite, plus vite peut-être que tout autre ; mêlé au sang chrétien, il produit les héros, les semeurs de doctrines spirituelles et fécondes, les artisans glorieux des plus belles œuvres divines. C'est ce qui explique les admirables sentiments de piété vive et de foi agissante dont furent animés les fonda-

(3) Voir note page précédente.

teurs de notre nationalité sur ce continent d'Amérique, et c'est dans ces sentiments mêmes que je trouve une autre preuve de notre mission civilisatrice et religieuse.

A coups de documents, l'abbé Groulx a démontré la réalité et la noblesse de ces sentiments, quand il dessinait ce merveilleux tableau : *La Naissance d'une race* ⁽¹⁾. Pour être une simple esquisse, la démonstration de Mgr Paquet, où s'évalent les noms les plus représentatifs de notre histoire religieuse, n'en est pas moins probante. L'orateur la termine par une conclusion où les questions accumulées répètent son assertion de fond : nous sommes un peuple d'apôtres.

Qui, mes Frères, ne reconnaîtrait cette mission en voyant les plus hauts personnages dont notre histoire s'honore faire de l'extension du royaume de Jésus-Christ le but premier de leurs entreprises et marquer, pour ainsi dire, chacune de leurs actions d'un cachet religieux ? Qui n'admettrait, qui n'admirerait cette vocation, en voyant, par exemple, un Jacques Cartier dérouler d'une main pieuse sur la tête de pauvres sauvages les pages salutaires de l'Évangile ; en voyant un Champlain ou un Maisonneuve mettre à la base de leurs établissements tout ce que la religion a de plus sacré ; en voyant encore une Marie de l'Incarnation et ses courageuses compagnes, à peine débarquées sur ces rives, se prosterner à terre et baiser avec transport cette patrie adoptive qu'elles devaient illustrer par de si héroïques vertus ? Est-ce donc par hasard que tant de saintes femmes, tant d'éminents chrétiens, tant de religieux dévoués se sont rencontrés dans une pensée commune et ont posé, comme à genoux, les premières pierres de notre édifice national ? Est-ce par hasard que ces pierres, préparées sous le regard de Dieu et par des mains si pures, ont été baignées, cimentées dans le sang des martyrs ? L'établissement de la race française dans ces contrées serait-il une méprise de l'histoire, et le flot qui nous déposa sur les bords du Saint-Laurent n'aurait-il apporté au rivage que d'informes débris, incapables de servir et d'accomplir les desseins du ciel dans une œuvre durable ?

(1) Montréal, 1919, surtout p. 109-132. Pour un tableau plus détaillé encore, lire Goyau (Georges) : *Les origines religieuses du Canada français* (Paris, Grasset, 1924).

Cette fois, la preuve se réduit à deux éléments : le fait des sentiments pieux qui animaient nos ancêtres, la conclusion par l'absurde qu'un pareil effet comporte une cause de même nature, une vocation apostolique. L'orateur est tellement convaincu de l'absurdité d'une conclusion différente qu'il se contente de se demander si vraiment, vu l'existence de ces faits, une autre déduction est possible. Il ne se donne même pas la peine de répondre à ses questions, tant elles impliquent une réponse lumineuse. Seul l'énergique « Non ! mes Frères », qui ouvre la troisième preuve et la lie à la deuxième, renferme la réponse directe, en formant antithèse.

Transition.

L'antithèse revient à ceci : Si nos pères, guidés par leurs sentiments religieux, avaient eu une autre vocation que celle de l'apôtre, ils n'auraient pas exercé le genre d'influence qu'ils ont exercé. Quel est le caractère de leur influence ? Elle est d'ordre principalement religieux ; elle est uniquement civilisatrice. Les lèvres de ces hommes n'ont jamais exprimé qu'une intention : celle de « civiliser », non de « dominer » ; celle de « convertir », non d'« anéantir. »

c) Notre influence civilisatrice (lèvres)

Ici, la preuve comporte deux aspects : les intentions avouées de nos fondateurs, les actes par lesquels ils manifestèrent ces intentions patentes.

Non ! mes Frères, et ce qui le prouve mieux encore que tout le reste, c'est l'influence croissante exercée autour d'elle par la France d'Amérique sur les progrès de la foi et de la vraie civilisation. — Chose digne de remarque et qui jette une belle lumière sur la mission d'un peuple : chaque fois que nos ancêtres, dans leurs courses d'ex-

plorations et même dans leurs guerres, vinrent en contact avec les rudes enfants des bois, ce fut pour les civiliser plutôt que pour les dominer ; ce fut pour les convertir, et non pour les anéantir. — Que n'ai-je le temps de rappeler les travaux de nos évêques, en particulier de l'immortel Laval, de nos prêtres, de nos missionnaires, de nos découvreurs, de tous nos apôtres ? C'est d'ici qu'est partie l'idée religieuse qui plane aujourd'hui sur une large portion de l'Amérique septentrionale. C'est ici qu'ont jailli ces sources de doctrine, de vertu, de dévouement, dont les ondes se sont propagées d'un océan à l'autre, et, devançant nos grandes routes de feu, ont porté aux races étrangères les trésors de christianisme dont la nôtre est dépositaire.

Pour mieux comprendre ce passage, il faut se rappeler d'abord l'immensité du territoire qui formait le diocèse de notre premier évêque. On en aura l'idée à peu près exacte en consultant la carte que l'abbé Jean-Thomas Nadeau a insérée et expliquée dans un livre précieux ⁽¹⁾. Il faut relire ensuite l'argumentation similaire que faisait M. Henri Bourassa, lors du Congrès eucharistique de Montréal en 1910 ⁽²⁾. Il faut enfin compléter, en ce qui concerne surtout la région du Mississipi, par l'ouvrage de M. John Finley ⁽³⁾.

D'après tous ces documents, tout ce qu'il y a aujourd'hui en Amérique de doctrine et de vertus apostoliques est le fruit de la propagande entreprise par nos pères. Cette propagande, exercée au milieu d'obstacles qui devaient la rendre inefficace, a réussi au-delà de toute espérance. Elle n'aurait pas réussi sans la vocation spéciale à l'apostolat de ceux qui s'en acquittèrent. Il ressort de là que notre

(1) *Les fêtes du deuxième centenaire de Mgr de Laval, 1708-1908* (Québec, *Événement*, 1908), pages 82-83, 94. Compléter par l'article *Un glorieux héritage* (*le Devoir*, mardi 1er août 1922).

(2) *Religion, Langue, Nationalité*.

(3) *The French in the heart of North America*.

race, si l'on en juge du moins par ses fondateurs, fut dotée dès ses débuts d'une mission « en quelque sorte sacerdotale ». C'est ce qu'il fallait établir.

d) Réponse à une objection

L'orateur n'aurait donc plus qu'à conclure sa première partie, s'il n'avait pas craint qu'on n'opposât les réalités actuelles aux réalités passées. Ce qui est vrai d'hier est-il encore vrai aujourd'hui ? Cette mission des débuts, le cours du temps nous a-t-il amenés à nous en dessaisir ? Ne pourrait-on pas soutenir que, baptisés peuple apostolique, donc privés du droit de renoncer à ce caractère, du moins nous y avons renoncé en fait ?

Pour répondre à cette objection latente, l'orateur ajoute à sa démonstration, avant de la terminer, un paragraphe plein et vigoureux. Il voit, dans l'influence persistante de notre épiscopat, dans l'extension que nos évêques continuent de donner aux paroisses et aux diocèses, dans le caractère de l'université de Québec ⁽¹⁾, dans la fidélité catholique des Franco-Américains et des Acadiens, la preuve que le tempérament apostolique de la race ne s'est pas affaibli.

Et cette influence si étendue jadis, si puissante et si bienfaisante, menacerait-elle maintenant de décroître ? Aurait-elle du moins perdu, par le fait d'influences rivales, son caractère propre et ce cachet de spiritualisme qui l'a rendue si remarquable dans le passé ? Ah ! demandez-le, mes Frères, aux vénérables prélats qui, par leur présence au milieu de nous, ajoutent à ces fêtes tant de lustre, et dont le sceptre, semblable à la verge de Moïse, a fait surgir comme par miracle de la bruyère inculte ou de l'épaisse forêt d'innombrables paroisses et de florissants diocèses. Demandez-le à cette Université, l'orgueil de notre patrie, dont l'enseignement projeté par

(1) Elle célébrait ce jour-là le cinquantenaire (1852-1902) de sa fondation.

un double foyer rayonne avec tant d'éclat et qui après cinquante ans d'existence voit accourir vers elle, des diverses parties de ce continent, des milliers d'anciens élèves, sa joie et sa couronne. Demandez-le à tous ceux des nôtres que le souffle de l'émigration a dispersés loin de nous, soit dans d'autres provinces, soit sur le territoire de la vaste république américaine, et dont les groupes compacts, toujours catholiques, toujours français, resserrés autour de l'Église et de l'école paroissiale, émergent ça et là comme de solides rochers au-dessus de la mer déferlante et houleuse. Demandez-le enfin à nos frères acadiens, chez qui le patriotisme, l'adhérence à la foi, l'attachement à la langue et l'indomptable ténacité n'ont été égalés que par le malheur, et que Dieu récompense de tant de fidélité par une progression constante dans le nombre et dans l'influence.

Les mânes de nos pères ont dû tressaillir d'aise au moment où l'orateur signifiait ainsi, à certains tenants actuels de *l'évangélisation par la langue anglaise*, que le prosélytisme français n'a pas encore dit son dernier mot. Par cette envolée Mgr Paquet répond d'avance à une théorie qui faillit, en 1910, au Congrès eucharistique de Montréal, allumer un incendie.

A cette occasion, un homme d'ailleurs très apostolique fit entendre qu'en raison des circonstances présentes l'apostolat en général, l'apostolat canadien-français en particulier, devait prendre une autre forme. L'infidèle, au Canada, n'est plus l'Indien, mais le protestant. Le protestant de chez nous étant surtout anglais, il suivait de là, selon cet orateur très apostolique encore une fois, deux choses : la vocation sacerdotale, au sens de Mgr Paquet, n'est plus l'apanage du Français ; l'œuvre d'évangélisation doit s'accomplir par le truchement de l'idiome anglo-saxon. Serait-ce à croire que la forme française de l'apostolat était réservée aux Indiens et qu'elle perdrait sa merveilleuse efficacité le jour où elle voudrait s'exercer sur le Saxon ? Les Anglais ont pratiquement méconnu l'apostolat quand il s'agissait, pour l'exercer, d'ap-

prendre les langues indiennes ; croit-on qu'ils le pratiqueront mieux que les Français, capables de l'exercer, comme personne, même en langue anglaise ? L'apostolat n'est point affaire de langue, mais d'action divine, de tempérament et de tradition, affaire d'âme en définitive. Les Français auraient-ils donc perdu l'âme apostolique et les Anglais auraient-ils recueilli cet héritage en prétendue déshérence ? Lorsqu'il disait : « non », en réponse à la première partie de cette question, quand il s'opposait là-dessus au pieux archevêque (bientôt cardinal) de Westminster, M. Henri Bourassa se faisait l'écho de cette page écrite en 1902 déjà par Mgr Paquet (1).

Pour l'époque, la réponse était au point. Aujourd'hui, elle nous paraît réclamer un complément. La race canadienne-française, fidèle au catholicisme, ne s'est pas contentée de le conserver parmi ses membres et de le propager sur son territoire ; elle a poussé le zèle jusqu'à exercer son prosélytisme en dehors des frontières de Québec. C'est ce zèle qui explique la déclaration bien connue de Benoît XV. Pour opérer parmi les infidèles l'extension du royaume de Jésus-Christ, le Pape remarquait que, vu surtout les malheurs de la guerre, il devait moins qu'autrefois compter sur la France. Il faisait savoir qu'à cause de son apostolat séculaire chez lui comme au dehors, à cause aussi de sa paix intérieure, le Canada français lui semblait tout désigné pour combler les lacunes inévitables du recrutement français. Ce fut pour la race canadienne-française une satisfaction d'apprendre que l'Église comptait sur elle pour être un bataillon d'avant-garde dans les conquêtes évangéliques.

(1) Sur cet incident voir les discours de Mgr Bourne et de M. Bourassa, réunis par ce dernier dans sa brochure *Religion, Langue, Nationalité* (1910). Voir aussi le *Correspondant*, 10 juillet 1911. Voir enfin une esquisse de la scène et de la thèse dans la *Revue canadienne*, novembre 1921, pp. 659-661.

D'où venait à Benoît XV cette idée ? Elle naquit peut-être chez lui à la lecture du catalogue des ouvriers que le Canada français ne cesse de diriger vers toutes les plages du monde. Ce catalogue est aujourd'hui contenu dans un ouvrage, véritable livre d'or du prosélytisme canadien-français, un ouvrage de M. Henri Bourassa ⁽¹⁾ où abondent les noms et les chiffres. D'après ce véritable manuel, en 1919 le Canada français comptait, rien que pour ses 17 communautés de femmes, 193 établissements dans les provinces à majorité anglaise ou dans les régions sauvages du Canada et 253 établissements aux États-Unis. Dans les 193 établissements canadiens, 2185 religieuses instruisaient ou soignaient 33,851 personnes ; les 253 établissements américains contenaient 3649 religieuses s'occupant de 78,862 personnes. Pour 19 communautés de femmes, le total s'élevait à 446 établissements, 5864 religieuses professes, 112,713 hospitalisés ou enfants d'école. Et cependant ce chiffre exclut les établissements d'Europe, d'Asie, d'Afrique, et ceux de l'Amérique du Sud.

Depuis lors, les Sœurs de la Providence ont révélé l'œuvre opérée au Chili par leurs envoyées de 1853 ⁽²⁾. L'on a appris l'action exercée en Ukraine par un enfant de la province de Québec ⁽³⁾. Des provinces canadiennes de congrégations d'hommes ont été ou seront bientôt chargées de diocèses entiers soit en Chine (Franciscains, Rédemptoristes) soit en Afrique (Pères blancs). A Pont-Viau, près Montréal, s'est ouvert récemment, avec quinze recrues pour sa première année, le Séminaire canadien-français des Missions étrangères. Et le jour n'est

(1) *Le Canada apostolique* (Montréal, 1919).

(2) *Les Sœurs de la Providence au Chili* (Montréal, 1921).

(3) *Le Detoir*, mardi 15 mars 1921.

peut-être pas loin où une statistique, analogue à celle que M. Bourassa consacrait surtout aux congrégations de femmes, montrera de la part des communautés d'hommes un zèle équivalent.

Ces faits le démontrent : l'esprit apostolique n'a pas déserté la race. Même sans ces données, que l'orateur ne possédait pas encore en 1902, il pouvait conclure en toute sécurité : en vertu de ses origines, le peuple canadien-français est d'abord un peuple apôtre. Il pouvait aussi ajouter que ce peuple est apôtre aujourd'hui encore, comme il l'était à ses débuts.

e) Conclusion

Aussi bien est-ce par cette assertion qu'il clôt la première partie de son discours. Seulement, il la fortifie par le texte d'Isaïe qui lui avait servi de thème initial.

« *Populum istum formavi mihi ; laudem meam narrabit.* C'est moi, dit le Seigneur, qui ai formé ce peuple ; je l'ai établi pour ma gloire », dans l'intérêt de la religion et pour le bien de mon Église ; je veux qu'il persévère dans sa noble mission, qu'il continue à publier mes louanges.

Ainsi s'achève la thèse sur le caractère fondamental de la race : son tempérament apostolique, sa mission civilisatrice, sa vocation sacerdotale.

Transition

Ce qui suit indique les devoirs qui incombent à cette race pour s'acquitter avec fruit de sa fonction. Le passage à cette deuxième partie nous a déjà servi à dégager les divisions du discours entier. Répétons-le, pour bien fixer la marche de l'orateur.

Oui, faire connaître Dieu, publier son nom, propager et défendre tout ce qui constitue le précieux patrimoine des traditions chré-

tiennes, telle est bien notre vocation ; nous en avons vu les marques certaines, indiscutables. *Ce que la France d'Europe a été pour l'ancien monde, la France d'Amérique doit l'être pour le monde nouveau.*

Mais dans l'état social où nous sommes, à quel prix, mes Frères, et par quels moyens remplirons-nous efficacement cette mission ? Quels sont les droits qu'elle comporte ? quels sont les devoirs qu'elle impose ? Voilà ce dont il me reste à vous entretenir.

Nous en sommes ici à la conclusion pratique de la théorie abstraite exposée jusqu'à présent. Ce qu'il reste à dire à l'orateur, ce sont les moyens à prendre pour que nous ne désertions pas la voie apostolique qui est la nôtre. Il doit nous révéler quels devoirs cette mission nous impose. Comme cette mission, il la personnifie, il peut parler, en traitant de nos obligations à son égard, du droit corrélatif qu'elle possède contre nous.

II

Les devoirs qu'impose aux Canadiens français le fait de leur vocation apostolique

Nature de ces devoirs

Nos devoirs, qui sont aussi des droits — puisqu'ils constituent le moyen nécessaire d'atteindre une fin prescrite — , l'orateur les rassemble d'abord comme en un faisceau.

Pour exercer parmi les nations le rôle qui convient à sa nature et que la Providence lui a assigné, un peuple doit rester lui-même ; c'est une première et absolue condition, que rien ne saurait remplacer. Or, un peuple ne reste lui-même que par la liberté de sa vie, l'usage de sa langue, la culture de son génie. Il ne m'appartient pas de discuter ici l'avenir politique de mon pays. Mais ce que je tiens à dire, ce que je veux proclamer bien haut en présence de cette patriotique assemblée, c'est que le Canada français ne répondra aux desseins de Dieu et à sa sublime vocation que dans la mesure où il gardera sa vie propre, son caractère individuel, ses traditions vraiment nationales.

Le passage provoque trois observations. L'orateur condense toute sa pensée dans une formule : « Un peuple doit rester lui-même ». Le peuple canadien-français a été jusqu'ici catholique de religion, latin de culture, français de langue. La division de ce nouvel aspect du sujet général se trouvait ainsi tout indiquée par les faits.

Dans l'expression, cette division prend deux formes qui pourraient dérouter le lecteur : un peuple doit garder « la liberté de sa vie, l'usage de sa langue, la culture de

son génie » ; il doit « garder sa vie propre, son caractère individuel, ses traditions nationales ». Le développement de ces idées indique assez, selon nous, comment en fondre les deux expressions, comment tirer du tout la triple exhortation qui suit. « Garder sa vie propre », c'est préserver sa liberté nationale et sa langue maternelle ; « garder son génie ou son caractère individuel », c'est continuer de mettre le progrès intellectuel au dessus du progrès matériel ; « garder ses traditions nationales », c'est entretenir l'amour de la patrie canadienne et de la religion catholique.

Mgr Paquet réclamera le maintien de notre liberté. Vu notre condition de colonie, le mot pourrait-il effaroucher, même faire croire à la déloyauté ? L'orateur, qui semble deviner cette fausse interprétation, toujours possible, tient à nous prévenir qu'il n'entend pas, parlant du haut de la chaire, faire la leçon à nos hommes d'État.

Il ne m'appartient pas de discuter ici l'avenir politique de mon pays.

Il s'adresse à une « patriotique assemblée » ; c'est en patriote qu'il entend lui dire quelle sorte de liberté assurera la fidélité de la race à sa mission.

a) *Vie propre*

La première condition, c'est que le Canadien français « garde sa vie propre ». De cette vie l'orateur expose d'abord l'aspect négatif.

1) *Régime de vie nationale*

Et qu'est-ce donc que la vie d'un peuple ? Vivre, c'est exister, c'est respirer, c'est se mouvoir, c'est se posséder soi-même dans une juste liberté ! La vie d'un peuple, c'est le tempérament qu'il tient de ses pères, l'héritage qu'il en a reçu, l'histoire dont il nourrit son

esprit, l'autonomie dont il jouit et qui le protège contre toute force absorbante et tout mélange corrupteur. Qu'on ne s'y trompe pas : la grandeur, l'importance véritable d'un pays dépend moins du nombre de ses habitants, ou de la force de ses armées, que du rayonnement social de ses œuvres et de la libre expansion de sa vie.

En somme, on ne vit pas d'une vie supérieure quand on passe son temps à agrandir son territoire et à accroître sa population, donc à guerroyer au proche ou au loin, mais plutôt lorsque librement on fait rayonner sur les autres le bienfait de ses œuvres.

L'orateur produit tout de suite un exemple typique de cette vérité générale. Malgré l'exigüité de son territoire et la faible densité de son peuple, la Grèce a exercé sur le monde, dans l'espace comme dans le temps, une influence qu'aucun autre peuple n'a jamais égalée. ⁽¹⁾

Qu'était la Grèce dans ses plus beaux jours ? un simple lambeau de terre, comme aujourd'hui, tout déchiqueté, pendant aux bords de la Méditerranée et peuplé à peine de quelques millions de citoyens. Et cependant, qui l'ignore ? de tous les peuples de l'antiquité, nul ne s'est élevé si haut dans l'échelle de la gloire ; nul aussi n'a porté si loin l'empire de son génie et n'a marqué d'une plus forte empreinte l'antique civilisation.

Mgr Paquet généralise ici avec raison l'éloge que Chénier adressait au premier représentant du génie grec :

Trois mille ans ont passé sur la tombe d'Homère
Et depuis trois mille ans Homère respecté
Est jeune encor de gloire et d'immortalité.

Le principe étant confirmé par cet exemple qui en vaut dix, l'orateur en tire, à l'adresse de sa race, cette conclusion :

J'oserais le déclarer : il importe plus à notre race, au prestige de son nom et à la puissance de son action, de garder dans une humble sphère le libre jeu de son organisme et de sa vie que de graviter dans l'orbite de vastes systèmes planétaires.

(1) Sur cette influence de l'Hellade lire *The Legacy of Greece* (Oxford, 1922).

Malgré le langage un peu abstrait qui l'exprime, la pensée de Mgr Paquet apparaît ici nette et claire. Il n'entend pas, il l'a déclaré, intervenir dans la politique, mais parler en patriote. Le patriote proteste ici contre ceux des nôtres qu'humilie notre situation actuelle, « l'humble condition » d'une race inférieure en nombre et en puissance matérielle, mais fidèle à elle-même et à son histoire. Il s'élève contre ceux qui croiraient relever notre orgueil national en faisant du Canada l'*adjunct* d'un grand Empire, en l'invitant à « graviter dans l'orbite de vastes systèmes planétaires », lesquels l'attirent par l'effet de leur « force absorbante ». Il s'insurge notamment, semble-t-il, contre ceux qui, transportant cette alliance dans le domaine militaire, voudraient lier étroitement notre fortune à celle du vaste Empire et nous associer à toutes ses querelles d'armes, à toutes ses entreprises de conquête. Il condamne enfin ceux qui songent à un « mélange corrupteur », comme serait celui d'une annexion à la république voisine ou de l'unité de l'enseignement dans tout le pays.

En résumé, Mgr Paquet semble dire : *Let well enough alone !* Le régime constitutionnel sous lequel vit le Canadien français a été consacré par la tradition. Ce régime est susceptible sans doute d'être amélioré dans le sens national. Mais, tel quel, il a permis à notre peuple de vivre jusqu'ici heureux et tranquille chez lui, sans provocation pour ses voisins, sans défaillance à l'égard de sa métropole. A la faveur de ce régime, il a travaillé au « rayonnement social de ses œuvres ». Cela, pour le moment du moins, lui suffit. Il ne tient pas, il ne doit pas tenir, sous le prétexte d'une gloire aussi éphémère que problé-

matique, à assumer de nouveaux devoirs. Il s'exposerait par là à contredire son passé pacifique, à compromettre la fécondité de son avenir.

2) *Langue française*

Nous connaissons maintenant la partie négative de la formule : « vivre sa vie propre ». Le devoir positif du Canadien français est de conserver sa langue.

Du reste, la vie propre ne va guère sans la langue : et l'idiome béni que parlaient nos pères, qui nous a transmis leur foi, leurs exemples, leurs vertus, leurs luttes, leurs espérances, touche de si près à notre mission qu'on ne saurait l'en séparer. La langue d'un peuple est toujours un bien sacré ; mais quand cette langue s'appelle la langue française, quand elle a l'honneur de porter comme dans un écrin le trésor de la pensée humaine enrichi de toutes les traditions des grands siècles catholiques, la mutiler serait un crime, la mépriser, la négliger même, une apostasie. C'est par cet idiome en quelque sorte si chrétien, c'est par cet instrument si bien fait pour répandre dans tous les esprits les clartés du vrai et les splendeurs du beau, pour mettre en lumière tout ce qui ennoblit, tout ce qui éclaire, tout ce qui orne et perfectionne l'humanité, que nous pourrions jouer un rôle de plus en plus utile à l'Église, de plus en plus honorable pour nous-mêmes.

Évidemment, Mgr Paquet ne croit pas, aucun d'entre nous d'ailleurs ne croit, à l'union nécessaire, indéfectible, entre la croyance et la langue d'un peuple. Mais, à la façon de Brunetière, il constate « en fait et dans l'histoire » un double phénomène : s'il n'est pas toujours vrai que « qui perd sa foi perd sa langue », il est hélas ! très souvent vrai que « qui perd sa langue perd sa foi. » ⁽¹⁾ Aussi le peuple canadien-français, appelé à soutenir sa

(1) La préservation de la foi, malgré la perte de la langue dans la classe instruite, chez l'admirable nation irlandaise est une exception. Comme toutes les exceptions, celle-ci confirme la règle. Elle s'explique d'ailleurs par la cohésion des paysans sur un même territoire. Elle se confirme par le fait que, quand cette cohésion territoriale a disparu, comme aux États-Unis par exemple, la règle reprend son application.

foi catholique contre les populations hétérodoxes qui l'entourent, a besoin de manier sa langue comme l'organe le mieux adapté à cette conservation.

Mgr Paquet ne croit pas non plus que, d'une façon générale, la vertu de l'apostolat soit intimement liée à une langue déterminée. Seulement, chez un peuple donné, l'apostolat a d'autant plus d'efficacité, selon lui, que sa vertu s'exerce davantage par l'entremise de la langue nationale. De là vient la ferme croyance de l'orateur au principe, posé par la nature et par l'Église, du respect absolu des langues nationales. Cette croyance, il devait, dix ans plus tard, la proclamer d'une façon magistrale. Sans doute, dira-t-il alors, « dans l'Église du Christ, toutes les langues ont droit de cité et toutes sont agréées de Celui qui, en créant les nations, leur inspira le patriotisme et leur commanda la loyauté. » ⁽¹⁾ Taparelli ne parlait pas autrement : « L'Église protège dans chaque peuple les éléments de sa nationalité, et premièrement la langue nationale ». ⁽²⁾

Or, la langue nationale du Canadien français est le parler de France. C'est pourquoi, appliquant ce principe à la langue maternelle de ses compatriotes, Mgr Paquet s'écriera à la même date et dans le même discours : « L'idiome dont Dieu a fait l'instrument de tant d'œuvres fécondes et qui, de l'Est à l'Ouest, depuis le noble pays d'Évangéline jusqu'aux points les plus reculés du territoire canadien et de la République américaine, a promené partout l'Évangile et jeté en d'innombrables âmes la

(1) *L'Église catholique et le problème des langues nationales*, au Congrès de la Langue française, Québec, 28 juin 1912 (*Discours et allocutions*, 1915, pp. 273-287). — Cf. Laberge (*Nouvelle-France*, Vol. X, 1911) ; Bourassa : *La langue gardienne de la foi* (Montréal, 1918).

(2) *Essai théorique de droit naturel*, t. IV, p. 377 (Casterman, 1857).

semence du salut, ce parler généreux, hardi, apostolique, a bien mérité de l'Église. Et l'Église, nous en avons pour garant l'esprit de justice qui l'anime, ne peut ni entraver son action ni souhaiter sa déchéance ».

Lorsqu'il s'exprimait avec cette conviction en 1912, Mgr Paquet faisait écho à la voix la plus éloquente qu'on eût entendue, en 1910, au Congrès eucharistique de Montréal. Presque dans les mêmes termes (1), M. Henri Bourassa avait alors protesté contre ceux qui réclamaient la démission du français comme organe de l'apostolat catholique. Il mettait d'autant plus d'ardeur à protester qu'on proposait de substituer au français la langue anglaise, laquelle a été jusqu'à cette heure le véhicule surtout des entreprises commerciales, financières ou industrielles.

Ainsi donc, c'est en conservant « sa vie propre », en maintenant ses libertés essentielles et sa langue nationale, que le Canadien français « pourra jouer un rôle de plus en plus utile à l'Église ».

b) Caractère individuel

Seulement, la langue est l'expression d'un esprit. Cette association d'idées conduit l'orateur à l'exposé de la deuxième condition qui s'impose aux Canadiens français, s'ils veulent demeurer une race d'apôtres. A quoi bon préserver la langue française, si les préoccupations que les lèvres expriment par cette langue n'ont rien de français ? C'est donc l'esprit français qu'en plus de la langue il nous faut sauvegarder. Or, qu'est-ce qui caracté-

(1) *Religion, Langue, Nationalité.*

rise l'esprit français ? Héritier du génie latin, expression unique de ce génie sur ce sol d'Amérique, il met au-dessus des conquêtes matérielles le culte des idées.

1) *Culture intellectuelle*

Dès lors, les enfants du Canada français doivent s'astreindre avant tout à la culture intellectuelle comme à la manifestation fondamentale de leur « caractère individuel ».

Et ce rôle grandira, croîtra en influence, à mesure que s'élèvera le niveau de notre savoir et que la haute culture intellectuelle prendra chez nous un essor plus ample et plus assuré. Car, on a beau dire, mes Frères, c'est la science qui mène le monde. Cachées sous le voile des sens ou derrière l'épais rideau de la matière, les idées abstraites demeurent, il est vrai, invisibles ; mais semblables à cette force motrice que personne ne voit et qui distribue partout avec une si merveilleuse précision la lumière et le mouvement, ce sont elles qui inspirent tous les conseils, qui déterminent toutes les résolutions, qui mettent en branle toutes les énergies. Voilà pourquoi l'importance des universités est si considérable, et pourquoi encore les réjouissances qui auront lieu demain sont si étroitement liées à notre grande fête nationale et en forment, pour ainsi dire, le complément nécessaire.

Le passage justifie d'abord la thèse que soutient Mgr Paquet : la nécessité de la culture. La thèse s'appuie sur l'importance primordiale des idées dans le monde. Cette importance, l'orateur la fait comprendre par une image qu'il emprunte à l'industrie : les idées sont « semblables à cette force motrice que personne ne voit et qui distribue partout avec une si merveilleuse précision la lumière et le mouvement ». Il tire de cette argumentation comparative une conclusion : quelle haute valeur ne possèdent donc pas les universités, où les idées se manifestent et d'où rayonnent leurs applications ! Dès lors, avec quel à propos aussi ses anciens élèves célébreront le lendemain

les cinquante premières années de l'Université Laval de Québec ! Cet élément d'actualité ne fait que rendre plus concrète l'assertion générale de l'orateur. Au reste, celle-ci est d'une vérité tellement reconnue qu'elle n'a même pas besoin de commentaire.

Aussi, sans y insister, Mgr Paquet répond-il aussitôt à une objection des plus courantes chez nous.

2) *Conquêtes économiques*

Quelques-uns des nôtres partent de cette idée très juste que la prospérité économique est le *substratum* nécessaire de l'influence intellectuelle. En conséquence, ils nous proposent, comme ils disent, de « renoncer à vivre dans le rêve », de nous « relâcher de notre passion pour l'idéologie », de nous lancer à fond de train à la conquête de l'or. Comme moyen de succès, ils prônent le développement intense de nos ressources naturelles par l'industrie, la finance et le commerce. Ils appuient enfin leurs prétentions sur le fait incontestable de l'ère de progrès où nous entrons déjà en 1900. Mgr Paquet résume ainsi la thèse :

Ah ! l'on me dira sans doute qu'il faut être pratique, que pour soutenir la concurrence des peuples modernes il importe souverainement d'accroître la richesse publique et de concentrer sur ce point tous nos efforts. De fait, tous en conviennent, nous entrons dans une ère de progrès : l'industrie s'éveille ; une vague montante de bien-être, d'activité, de prospérité, envahit nos campagnes ; sur les quais de nos villes, la fortune souriante étage ses greniers d'abondance et le commerce, devenu chaque jour plus hardi, pousse vers nos ports la flotte pacifique de ses navires géants.

L'orateur ne contredit ni au fait ni à la thèse qu'on en déduit. Même il légitime la thèse en rappelant les avantages matériels que la richesse procure aux hommes d'idées.

A Dieu ne plaise, mes Frères, que je méprise ces bienfaits naturels de la Providence et que j'aie jusqu'à prêcher à mes concitoyens un renoncement fatal aux intérêts économiques dont ils ont un si vif souci ! La richesse n'est interdite à aucun peuple ni à aucune race ; elle est même la récompense d'initiatives fécondes, d'efforts intelligents et de travaux persévérants.

Mgr Paquet aurait pu ajouter sans doute le mot que Léon XIII, dans son encyclique *Sur la condition des ouvriers*, empruntait à saint Thomas : « une certaine somme de biens temporels est nécessaire à l'obtention même de la fin surnaturelle ». Mais il a hâte d'assigner à la thèse ses justes limites.

L'orateur estime qu'il y a dans ce domaine une mesure à garder, des distinctions à établir.

Mais prenons garde ; n'allons pas faire de ce qui n'est qu'un moyen, le but même de notre action sociale. N'allons pas descendre du piédestal où Dieu nous a placés, pour marcher au pas vulgaire des générations assoiffées d'or et de jouissances. Laissons à d'autres nations, moins éprises d'idéal, ce mercantilisme fiévreux et ce grossier naturalisme qui les rivent à la matière. Notre ambition, à nous, doit tendre et viser plus haut ; plus hautes doivent être nos pensées, plus hautes nos aspirations. Un publiciste distingué ⁽¹⁾ a écrit : « Le matérialisme n'a jamais rien fondé de grand ni de durable. » Cette parole vaut un axiome. Voulons-nous, mes Frères, demeurer fidèles à nous-mêmes, et à la mission supérieure et civilisatrice qui se dégage de toute notre histoire et qui a fait jusqu'ici l'honneur de notre race ? Usons des biens matériels, non pour eux-mêmes, mais pour les biens plus précieux qu'ils peuvent nous assurer ; usons de la richesse, non pour multiplier les vils plaisirs des sens, mais pour favoriser les plaisirs plus nobles, plus élevés, de l'âme ; usons du progrès, non pour nous étioier dans le béotisme qu'engendre trop souvent l'opulence, mais pour donner à nos esprits des ailes plus larges et à nos cœurs un plus vigoureux élan. Notre vocation l'exige.

(1) Rameau de S.-Père ; *La France aux colonies*, p. 259.

Ainsi, d'après la saine philosophie, la richesse matérielle est et doit être un moyen, non une fin. On doit la rechercher dans la mesure même où elle concourt à l'obtention de la fin dont elle dépend. Le Canadien français en particulier, apôtre de la richesse intellectuelle par vocation, doit laisser aux peuples moins intellectualistes de faire de la conquête économique l'objet de leur unique ambition. A cette ambition il doit, lui, en joindre d'autres. Il a le droit, le devoir même, de se procurer la fortune ; mais il n'a pas le droit d'oublier, il a le devoir de ne pas oublier, qu'elle n'est pas « le bien le plus précieux ». Il ne peut s'exposer, en la recherchant avec trop d'avidité, à « multiplier les vils plaisirs des sens », que trop souvent elle favorise, ou à « s'étioler dans le bétisme, » dans la nullité intellectuelle, que plus souvent encore elle engendre. Ce serait aller à l'encontre de sa vocation spiritualiste, renier le génie de la France. Et ce génie, nous devons le maintenir chez nous à tout prix.

c) *Traditions nationales*

La préoccupation de le préserver aura-t-elle pour effet de nous faire négliger notre propre patrie ? Non seulement Mgr Paquet ne le croit pas, mais nous serons même, d'après lui, d'autant plus fidèles à nos « traditions nationales » que nous conserverons plus jalousement l'esprit de la France qui nous les a inspirées. La transition est parfaite.

Et plus nous nous convainçons de cette vocation elle-même, plus nous en saisissons le caractère vrai et la puissante portée moralisatrice et religieuse, plus aussi nous saurons trouver dans notre patriotisme ce zèle ardent et jaloux, ce courage éclairé et généreux qui, pour faire triompher un principe, ne recule devant aucun sacrifice. L'intelligence de nos destinées nous interdira les molles complaisances, les lâches abandons, les résignations faciles.

1) *Patriotisme*

Mgr Paquet indique ici la première de nos traditions nationales, le patriotisme. Dans la hiérarchie des devoirs, le patriotisme est d'ailleurs la première vertu naturelle de l'être social. L'orateur fait ressortir le caractère essentiel de cette vertu : elle inspire le zèle, avec le courage de « ne reculer devant aucun sacrifice pour faire triompher un principe. » Comme un moyen nécessaire pour assurer ce triomphe, elle « interdit les molles complaisances, les lâches abandons, les résignations faciles ». Il ne faudrait peut-être pas chercher longtemps dans notre histoire pour trouver des noms, des dates, des faits qui concordent avec cette description en trois brefs tableaux. L'histoire de l'éducation en particulier, dans nos différentes provinces, atteste plus d'une fois la résignation, la complaisance et même l'abandon en face d'un principe à faire triompher.

Vu qu'il a produit, dans un autre ouvrage ⁽¹⁾, les exemples qui démontrent cette affirmation, l'orateur n'y insiste pas. Il tient plutôt à déterminer les conditions auxquelles est soumis l'exercice de notre patriotisme. Il y en a trois : il n'a de chance d'être efficace que s'il s'insurge contre le mal — violation de droits stricts ou de simples sentiments —, s'il s'étend à toute la race, s'il la plie à une action commune. Cette triple condition, Mgr Paquet l'expose dans le paragraphe qui suit :

Soyons patriotes, mes Frères ; soyons-le en désirs et en paroles sans doute, mais aussi et surtout en action. C'est l'action commune, le groupement des forces, le ralliement des pensées et des volontés autour d'un même drapeau qui gagne les batailles. — Et quand faut-il que cette action s'exerce ? quand est-il nécessaire de serrer les rangs ? Ah ! chaque fois que la liberté souffre, que le droit est opprimé, que ce qui est inviolable a subi une atteinte sacri-

(1) *Droit public de l'Eglise*, IV : L'Eglise et l'éducation, conclusion.

lège : chaque fois que la nation voit monter à l'horizon quelque nuage menaçant, ou que son cœur saigne de quelque blessure faite à ses sentiments les plus chers. — N'oublions pas non plus que tous les groupes, où circule une même sève nationale, sont solidaires. Il est juste, il est opportun que cette solidarité s'affirme ; que tous ceux à qui la Providence a départi le même sang, la même langue, les mêmes croyances, le même souci des choses spirituelles et immortelles, resserrent entre eux ces liens sacrés, et poussent l'esprit d'union, de confraternité sociale, aussi loin que le permettent leurs devoirs de loyauté politique. Les sympathies de race sont comme les notions de justice et d'honneur : elles ne connaissent pas de frontières.

Nous avons raison : action contre l'oppression, unité et solidarité de cette action, ce sont bien les trois traits auxquels on reconnaît le patriotisme sage et pratique. Il « rallie les pensées et les volontés autour d'un même drapeau ». Il les précipite au secours de la liberté qu'on étouffe, du droit qu'on opprime, de l'inviolable qu'on viole. Il les dresse contre les nuages qui montent menaçants à l'horizon, quand par exemple on blesse les sentiments les plus chers du cœur. Surtout il resserre les liens entre « tous ceux à qui la Providence a départi le même sang, les mêmes croyances, la même langue, le même souci des choses spirituelles et immortelles ». Telle est l'étendue du domaine où le patriotisme a le droit de s'exercer.

Ce droit, l'orateur l'appuie sur une vérité : « tous les groupes où circule une même sève nationale sont solidaires ». C'est précisément parce qu'elle est d'abord un fait de l'ordre naturel que la solidarité a pu devenir une doctrine philosophique. De même encore, et parce qu'elle est naturelle, la solidarité, quand il s'agit de revendica-

tions nationales, impose l'union à tous les groupes de la nation, quelle que soit la portion de territoire qu'occupe chacun d'eux. Le poète a pu dire :

Homme suis ; rien d'humain ne peut m'être étranger. (1)

Le patriote a le droit aussi de dire : « Partout où demeure quelqu'un des miens, j'ai le droit de m'intéresser à lui ». C'est la justification de ce droit que Mgr Paquet résume dans sa formule finale : « Les sympathies de race sont comme les notions de justice et d'honneur : *elles ne connaissent pas de frontières* ». On reconnaît ici le procédé de Chateaubriand, lequel consiste à rassembler, au moyen d'une phrase pleine et imagée, les idées soutenues dans le paragraphe qu'elle conclut.

Serait-on tenté de voir dans cette théorie une thèse révolutionnaire ? du moins, la porte ouverte à toutes les interventions ? On peut raisonner ainsi : « Si, sous prétexte de lésions faites à ses nationaux domiciliés, le pays voisin s'avisait de prendre parti contre le peuple qui leur donne l'hospitalité, que deviendrait l'autorité dans la nation assaillie ? » Discrètement, mais fermement, l'orateur répond : Le pays voisin aurait tort, si son attitude devait paralyser, ou affecter dans ses véritables libertés, la vie politique du peuple auprès duquel il intervient. Dès lors que la réclamation contre le droit violé n'expose pas les nationaux à dépasser ce que « permettent leurs devoirs de loyauté politique », il est pleinement justifiable. En somme, l'action patriotique, respectueuse d'ailleurs de la hiérarchie sacrée et de tous ses actes légitimes, a pour bornes la seule loyauté politique. Pourvu que cette action ne gêne pas les rapports entre les administrés et le

(1) Tous les écoliers connaissent le vers de Tércence, dans le *Bourreau de soi-même* : *Homo sum ; humani nihîl a me alienum puto.*

gouvernement, pourvu qu'elle n'attente pas aux droits de ce dernier, en vertu de quoi celui-ci se plaindrait-il ? Au contraire, il devrait voir d'un bon œil des gens qui lui sont politiquement étrangers contribuer, avec lui ou à sa place, à l'amélioration sociale de ses sujets ? En procurant le bonheur particulier du groupe qui les intéresse, ils l'aident à assurer le bonheur commun qui est sa fin propre.

Légitimes, obligatoires même parfois, dans ces limites, les manifestations de la solidarité patriotique sont cependant soumises à une autre condition. Pas plus qu'à la régularité du rouage politique, elles ne doivent nuire, sous prétexte de la soutenir, à l'activité nationale de nos compatriotes du dehors. Ceux-ci ont chez eux des chefs pour leur tracer la voie, des guides pour les y conduire, des défenseurs pour la débarrasser des obstacles ; c'est à ceux-là d'abord qu'il incombe d'intervenir dans le danger. Nous, nous avons le devoir de les encourager de notre sympathie. Quant à les appuyer par une action directe et publique, nous n'en avons le droit que s'ils la réclament et dans la mesure même déterminée par eux. Une intervention de l'extérieur, au lieu de leur rendre service, peut exciter contre eux les suspicions de leurs adversaires et entraver leur propre action. Leur tâche est assez ardue déjà sans que nous l'aggravions par un appui intempestif. Cette réserve, Mgr Paquet l'avait certainement dans l'esprit. S'il ne l'a pas énoncée, c'est qu'elle est affaire de discipline intérieure. La sagesse en saute aux yeux de quiconque veut vraiment le bien de la race, au lieu d'être un vulgaire agitateur, un pêcheur en eau trouble.

C'est avec ces conditions que la nature consacre l'unité morale des hommes de même race et l'autorise à se manifester, en tenant compte des circonstances, même en ignorant les frontières politiques. Mais, cette unité, quel moyen avons-nous de « la conserver et la consolider » ?

2) *Catholicisme*

Mgr Paquet, dont les ouvrages sont l'une des plus solides justifications de notre croyance catholique, a tôt fait de découvrir le ciment de l'unité nationale, comme de toute unité : la religion. Quand il s'agit du Canadien français, descendant de la fille aînée de l'Église, cette religion, c'est le catholicisme.

Enfin, mes Frères, pour conserver et consolider cette unité morale dont l'absence stériliserait tous nos efforts, rien n'est plus essentiel qu'une soumission filiale aux enseignements de l'Église et une docilité parfaite envers les chefs autorisés qui représentent parmi nous son pouvoir. Cette docilité et cette soumission sont assurément nécessaires à toutes les nations chrétiennes ; elles le sont bien davantage à un peuple qui, comme le nôtre, nourri tout d'abord et, pour ainsi dire, bercé sur les genoux de l'Église, n'a vécu que sous son égide, n'a grandi que par ses soins pieux et poursuit une mission inséparable des progrès de la religion sur ce continent. Plus une société témoigne de respect, plus elle accorde d'estime, de confiance et de déférence au pouvoir religieux, plus aussi elle acquiert de titres à cette protection, parfois secrète, mais toujours efficace, dont Dieu couvre, comme d'un bouclier, les peuples fidèles.

Deux idées s'entremêlent dans ce passage. L'une, vraie de la religion en général, affirme « cette protection, parfois secrète, mais toujours efficace, dont Dieu couvre, comme d'un bouclier, les peuples fidèles. » L'assertion revient à celle-ci : aucun peuple ne peut, s'il délaisse le culte qu'il doit à Dieu, exécuter la mission, quelle qu'elle soit, que ce Dieu lui a confiée. Mgr Paquet pose ainsi le principe que le sens religieux et la pratique religieuse sont, en même temps que les bases de l'ordre social, le soutien par excellence dans l'accomplissement des devoirs et la revendication des droits nationaux.

L'autre pensée applique cette doctrine générale et au catholicisme et au peuple canadien-français par rapport au catholicisme. Personne, plus que nous, n'est tenu

d'être fidèle à l'Église ; elle « nous a nourris et bercés sur ses genoux », « nous avons vécu sous son égide et grandi par ses soins pieux », notre mission sur ce continent « est inséparable des progrès de la religion ». Ainsi, notre fidélité au catholicisme nous est imposée par la reconnaissance. Elle est surtout la condition du succès pour la mission qui est la nôtre.

Par un détour, cette réflexion complète une thèse dont Mgr Paquet a soutenu plus haut une partie : comme le maintien de notre langue garantit la stabilité de notre foi, la stabilité de notre foi assure la survivance de notre race. Des exemples nombreux confirment cette dernière partie de la thèse. La diminution du sens catholique n'a-t-elle pas eu souvent pour conséquence de faire du renégat un adepte du seul progrès économique, parfois un simple homme d'affaires, même d'affaires malhonnêtes ou au moins louches ? Cette diminution a engendré de la sorte tout le contraire d'un Canadien français, qui est par vocation l'homme de la culture intellectuelle et de l'apostolat religieux.

d) Réflexion de circonstance

L'insistance avec laquelle Mgr Paquet développe ce sujet soulève une question. L'orateur pense-t-il que notre fidélité a subi des accrocs ? Il se peut que cette préoccupation hante l'esprit de certains auditeurs. Comme s'il la prévoyait, Mgr Paquet ajoute un paragraphe pour en atténuer l'effet. Fasciné par le spectacle qu'il a sous les yeux en ce moment, il dirige sur ce spectacle l'attention de la foule. Il l'invite à contempler, pour se donner confiance, l'union, dans une cérémonie à la fois religieuse et patriotique, de toutes les classes de notre société, de représentants des groupes les plus dispersés de la race. Puis,

rappelant le fait qui lui a servi de point de départ, il achève sa démonstration : le geste d'aujourd'hui reproduit, au même endroit qu'alors, celui de 1615. Les deux termes de son histoire l'attestent donc : la race n'a pas changé !

Quelle garantie pour notre avenir ! et combien le spectacle de ce jour est propre à affermir notre foi et à soutenir nos meilleures espérances ! L'Église et l'État, le clergé et les citoyens, toutes les sociétés, toutes les classes, tous les ordres, toutes les professions, se sont donné la main pour venir au pied de l'autel, en face de Celui qui fait et défait les empires, renouveler l'alliance étroite conclue non loin d'ici, à la naissance même de cette ville, entre la patrie et Dieu. Et pour que rien ne manquât à la solennité de cet acte public, la Providence a voulu qu'un représentant direct de Sa Sainteté Léon XIII, que d'illustres visiteurs, des fils distingués de notre ancienne mère-patrie, rehaussent par leur présence l'éclat et la beauté de cette cérémonie.

Péroration

La péroration se rattache étroitement à cette observation toute de circonstance. Mgr Paquet vient de décrire le peuple canadien-français tout entier venu aux pieds de l'autel pour « renouveler *l'alliance étroite conclue non loin d'ici, à la naissance même de cette ville, entre la patrie et Dieu* ».

a) Vœu de fidélité (cause)

Dans sa conclusion, laquelle découle de cette phrase, l'orateur exprime d'abord le vœu que cette « alliance étroite », notre *Grande « Charte »*, demeure chez nous à jamais sacrée. Mgr Paquet détermine les domaines où doit s'exercer l'influence de ce « pacte social, » énumère les classes qui ont le devoir de travailler à le maintenir, détaille les sites où la trace en doit apparaître. Le ton

d'une prière ardente communique au passage une émotion qui contraste avec la sécheresse inévitable de la démonstration rigoureuse qui précède.

Eh ! bien, mes Frères, ce pacte social dont vous êtes les témoins émus, cet engagement national auquel chacun, ce semble, est heureux de souscrire par la pensée et par le cœur, qu'il soit et qu'il demeure à jamais sacré ! Qu'il s'attache comme un signe divin au front de notre race ! C'est la grande charte qui doit désormais nous régir. Cette charte, où sont inscrits tous les droits, où sont reconnues toutes les saintes libertés, qu'elle soit promulguée partout, sur les portes de nos cités, sur les murs de nos temples, dans l'enceinte de nos parlements et de nos édifices publics ! Qu'elle dirige nos législateurs, qu'elle éclaire nos magistrats, qu'elle inspire tous nos écrivains ! Qu'elle soit la loi de la famille, la loi de l'école, la loi de l'atelier, la loi de l'hôpital ! Qu'elle gouverne, en un mot, la société canadienne tout entière !

A supposer que le pacte ainsi compris continue de « gouverner la société canadienne (-française) tout entière », que s'ensuivra-t-il ?

2) Résultats immédiats

Pour marquer les conséquences de la cause qu'il vient de nous inviter à poser partout et toujours, Mgr Paquet a, semble-t-il, tiré parti d'un souvenir littéraire. Virgile opposait déjà la mission du peuple romain à celle des autres. Il assignait à l'Empire récemment établi un rôle civilisateur, en laissant aux rivaux de Rome l'activité matérielle ou même artistique :

*Excudent alit spirantia mollius aera,
Orabunt causas melius.....
Tu regere imperio populos, Romane, memento
— Hae tibi erunt artes — pacique imponere morem,
Parcere subiectis et debellare superbos. (1)*

(1) *Enéide*, VI, 847-853.

Seulement, Rome aura pour fonction d'établir une paix purement politique, une civilisation garantie par la force des armes. Notre influence à nous sera, comme conséquence de notre fidélité à nos traditions, d'un ordre beaucoup plus élevé. Mgr Paquet décrit cette influence en mettant, en regard des conquêtes matérielles opérées par nos associés, notre activité intellectuelle, religieuse et morale.

De cette sorte, notre nationalité, jeune encore, mais riche des dons du ciel, entrera d'un pas assuré dans la plénitude de sa force et de sa gloire. Pendant qu'autour de nous d'autres peuples imprimeront dans la matière le sceau de leur génie, notre esprit tracera plus haut, dans les lettres et les sciences chrétiennes, son sillon lumineux. Pendant que d'autres races, catholiques elles aussi, s'emploieront à développer la charpente extérieure de l'Église, la nôtre par un travail plus intime et par des soins plus délicats préparera ce qui en est la vie, ce qui en est le cœur, ce qui en est l'âme. Pendant que nos rivaux revendiqueront, sans doute dans des luttes courtoises, l'hégémonie de l'industrie et de la finance, nous, fidèles à notre vocation première, nous ambitionnerons avant tout l'honneur de la doctrine et les palmes de l'apostolat. Nous maintiendrons sur les hauteurs le drapeau des antiques croyances, de la vérité, de la justice, de cette philosophie qui ne vieillit pas parce qu'elle est éternelle ; nous l'élèverons fier et ferme, au-dessus de tous les vents et de tous les orages ; nous l'offrirons aux regards de toute l'Amérique comme l'emblème glorieux, le symbole, l'idéal vivant de la perfection sociale et de la véritable grandeur des nations.

Le tableau constitue un diptyque parfait. Nos rivaux travailleront à triompher de la matière, à s'assurer l'hégémonie de la finance. S'ils sont catholiques, ils s'appliqueront à « développer la charpente extérieure de l'Église », à l'érection de ses temples, au soutien matériel de ses œuvres. Nous, c'est avec « le cœur », avec « l'âme » de l'Église que nous nous associerons. Cette âme, c'est sa doctrine de haute vérité, sa morale de vivante charité. Le résultat de notre activité sera l'expansion à travers le

monde de cette morale et de cette doctrine. Par notre application spéciale à ces deux objets, nous distinguant des autres, nous resterons nous-mêmes, fidèles à notre mission sur ce sol d'Amérique.

c) *Résultat définitif*

La proclamation, par notre conscience, de notre fidélité serait déjà une récompense enviable. Mgr Paquet ambitionne pour nous un témoignage d'ordre plus élevé. Il n'est pas même, celui-là, de ce monde. Cette autre récompense, Mgr Paquet prédicateur, s'adressant à un auditoire préoccupé d'abord de l'approbation du ciel, se devait de la lui assurer. Il s'acquitte de ce devoir en nous appliquant, pour finir, un mot de Jérémie (XXX, 23), l'une des sources préférées de la prédication. La fidélité à sa mission messianique fit d'Israël, tant qu'il l'entretint, le peuple élu de Dieu en Palestine. La même vertu fera de nous, sur cette terre américaine, le peuple choisi de la Providence.

Alors, mieux encore qu'aujourd'hui, se réalisera cette parole prophétique qu'un écho mystérieux apporte à mes oreilles et qui, malgré la distance des siècles où elle fut prononcée, résume admirablement la signification de cette fête : « *Erilis mihi in populum, et ego ero vobis in Deum.* Vous serez mon peuple, et moi je serai votre Dieu. »

Ainsi soit-il, avec la bénédiction de Mgr l'Archevêque !

Ce discours de Mgr Paquet marque définitivement le caractère de la race qui s'honore d'un pareil théologien et d'un pareil écrivain. En même temps il oppose notre vocation apostolique, et cela avec une remarquable discrétion, à la mission moins haute du peuple qui est ici notre émule. Il développe un contraste que dessinaient déjà les procédés employés par les deux races pour s'établir au Canada.

Ces procédés, Mgr Eugène Roy, l'éloquent archevêque de Séleucie, les rappelait un jour à peu près en ces termes : « Les Anglais, hommes d'affaires avant tout, n'ont besoin que de comptoirs. Pour réussir, les entrepôts doivent s'élever, dans un pays neuf, sur les côtes et dans le voisinage de la mer. Aussi, au lieu d'aller aux sauvages, les Anglais se tinrent sur le rivage américain de l'Atlantique et s'efforcèrent d'y attirer, par l'appât de leurs richesses, le fils de la forêt. — Le Français ne songe pas d'abord aux conquêtes matérielles. Ce qu'il veut atteindre, ce sont les âmes, pour les civiliser et les convertir à Dieu. Plutôt que d'attendre ou d'attirer le sauvage, il se donne la peine de pénétrer jusqu'à sa hutte. Par les rivières et par les lacs, il s'enfonce dans l'intérieur du pays et relance l'Indien jusque dans sa forêt profonde. Quand il le quitte, ce n'est pas fortune faite ; c'est que son âme, épuisée à conquérir celle du barbare, l'a abandonné lui-même ».

Le discours de Mgr Paquet transforme en une vocation permanente pour nous ce que Mgr Roy décrivait comme notre procédé aux époques primitives. S'il ne développe la mission que d'un seul des deux peuples, on sent que l'orateur a la fonction de l'autre sans cesse présente à l'esprit. Le discours revient en définitive à ces deux propositions : Pour rester fidèle à sa mission, l'Anglais de chez nous n'a qu'à suivre le tempérament que révèlent ses origines américaines — Pour ne pas dévier de la sienne, le Franco-Canadien n'a pareillement qu'à maintenir son caractère d'apôtre, tel qu'il se manifesta chez nos premiers colons.

Tant il est vrai que le passé est toujours le pronostic de l'avenir, en même temps que l'histoire anticipée du présent !

25 janvier 1925.

MONSEIGNEUR PAQUET

LA VOCATION DE LA RACE FRANÇAISE EN AMÉRIQUE

23 JUIN 1902

Le vingt-cinq juin seize cent quinze, à quelques pas d'ici, sur cette pointe de terre qui du pied de la falaise où nous sommes s'avance dans l'eau profonde de notre grand fleuve, se déroulait une scène jusque-là inconnue. A l'ombre de la forêt séculaire, dans une chapelle hâtivement construite, en présence de quelques Français et de leur chef, Samuel de Champlain, un humble fils de saint François, tourné vers un modeste autel, faisait descendre sur cette table rustique le Fils éternel de Dieu, et lui consacrait par l'acte le plus saint de notre religion les premiers fondements d'une ville et le berceau d'un peuple.

Ce peuple, depuis lors, a grandi. Cette ville a prospéré, et voici qu'à une distance d'à peu près trois siècles la nation, issue de cette semence féconde, s'assemble, non plus au pied de la falaise, mais sur ses hauteurs, pour renouveler son acte de consécration religieuse et retremper sa vie dans le sang de l'Agneau divin.

Quelles transformations et quels contrastes ! Tout autour, malgré l'immutabilité des grandes lignes qui forment le cadre du tableau, la nature a reçu l'empreinte de l'esprit et de la main de l'homme, le désert s'est animé ; les solitudes se sont peuplées. Plus près de nous, au lieu de tentes mobiles où s'abritait la barbarie, l'œil contemple de massifs châteaux et d'artistiques édifices ; des tours, des flèches altières ont remplacé la cime des pins ; toute une civilisation déjà adulte a surgi ; et le fondateur de Québec, du haut de ce monument que lui élevait naguère la reconnaissance publique, fier de son œuvre, plus fier encore des progrès merveilleux qui en ont marqué la durée, peut plonger dans l'avenir un regard plein d'espoir et saluer avec confiance l'aube blanchissante de jours nouveaux et de destinées de plus en plus glorieuses.

Mes Frères, c'est pour envisager ce même avenir que nous sommes ici ce matin. Le cor résonnant de nos fêtes patriotiques a retenti, et des quatre coins de la Province, des extrémités du pays, je pourrais presque dire, de tous les points de l'Amérique où la race française a planté son drapeau, vous êtes accourus en foule, la tête haute, le cœur vibrant. On ne pouvait répondre à l'appel avec plus d'unanimité ni avec plus d'enthousiasme.

Aussi bien, le moment est solennel. Et sous ces airs de fête et à travers cet éclat de nos communes réjouissances, je vois des esprits qui s'inquiètent, des regards qui interrogent, des fronts sur lesquels se traduisent de soucieuses pensées ; j'entends d'une part, des clameurs vagues et confuses, et, de l'autre, comme l'écho d'émotions contenues et de secrets frémissements passant dans l'âme de la nation. Que signifie cela ?

C'est que, mes Frères, dans notre marche historique, nous sommes parvenus à une de ces époques où les peuples prennent conscience d'eux-mêmes, de leur vitalité et de leur force. C'est que, en assistant aux manifestations grandioses provoquées par d'heureux anniversaires de notre vie intellectuelle et sociale, nous sommes en même temps et plus spécialement peut-être conviés à de véritables assises nationales. C'est que, dans ces assises, il s'agit pour nous d'étudier et d'approfondir le problème de nos destinées et de proclamer une fois de plus, sans forfanterie comme sans faiblesse, prudemment, sagement, ce que nous avons été, ce que nous sommes, ce que nous devons et voulons être.

Voilà pourquoi je vous citais tout à l'heure ces paroles de nos lettres sacrées : *Populum istum formavi mihi ; laudem meam narrant.* C'est moi qui ai formé ce peuple, et je l'ai établi pour qu'il publie mes louanges. Dans ce langage, en effet, d'une si haute signification, et à travers ces accents inspirés, j'aperçois des indices de la noble mission confiée à notre nationalité ; je crois découvrir, à cette lumière, la sublime vocation de la race française en Amérique.

I

Y-a-t-il donc, mes Frères, une vocation pour les peuples ?

Ceux-là seuls peuvent en douter qui écartent des événements de ce monde la main de la Providence et abandonnent les hommes et les choses à une aveugle fatalité. Quant à nous qui croyons en Dieu,

en un Dieu sage, bon et puissant, nous savons comment cette sagesse, cette bonté et cette puissance se révèlent dans le gouvernement des nations : comment l'Auteur de tout être a créé des races diverses, avec des goûts et des aptitudes variés, et comment aussi il a assigné à chacune de ces races, dans la hiérarchie des sociétés et des empires, un rôle propre et distinct. Une nation sans doute peut déchoir des hauteurs de sa destinée. Cela n'accuse ni impuissance ni imprévoyance de la part de Dieu ; la faute en est aux nations elles-mêmes qui, perdant de vue leur mission, abusent obstinément de leur liberté et courent follement vers l'abîme.

Je vais plus loin, et j'ose affirmer que non seulement il existe une vocation pour les peuples, mais qu'en outre quelques-uns d'entre eux ont l'honneur d'être appelés à une sorte de sacerdoce. Ouvrez la Bible, mes Frères, parcourez-en les pages si touchantes, si débordantes de l'esprit divin, depuis Abraham jusqu'à Moïse, depuis Moïse jusqu'à David, depuis David jusqu'au Messie figuré par les patriarches, annoncé par les prophètes et sorti comme une fleur de la tige judaïque, et dites-moi si le peuple hébreu, malgré ses hontes, malgré ses défailances, malgré ses infidélités, n'a pas rempli sur la terre une mission sacerdotale.

Il en est de même sous la loi nouvelle. Tous les peuples sont appelés à la vraie religion, mais tous n'ont pas reçu une mission religieuse. L'histoire tant ancienne que moderne le démontre : il y a des peuples voués à la glèbe, il y a des peuples industriels, des peuples marchands, des peuples conquérants, il y a des peuples versés dans les arts et les sciences, il y a aussi des peuples apôtres. Ah ! reconnaissez-les à leur génie rayonnant et à leur âme généreuse : ce sont ceux qui, sous la conduite de l'Église, ont accompli l'œuvre et répandu les bienfaits de la civilisation chrétienne ; qui ont mis la main à tout ce que nous voyons de beau, de grand, de divin dans le monde : qui par la plume, ou de la pointe de l'épée, ont buriné le nom de Dieu dans l'histoire ; qui ont gardé comme un trésor, vivant et impérissable, le culte du vrai et du bien. Ce sont ceux que préoccupent, que passionnent instinctivement toutes les nobles causes ; qu'on voit frémir d'indignation au spectacle du faible opprimé ; qu'on voit se dévouer, sous les formes les plus diverses, au triomphe de la vérité, de la charité, de la justice, du droit, de la liberté. Ce sont ceux, en un mot, qui ont mérité et méritent encore l'appellation glorieuse de champions du Christ et de soldats de la Providence.

Or, mes Frères, — pourquoi hésiterais-je à le dire ? — ce sacerdoce social, réservé aux peuples d'élite, nous avons le privilège d'en être investis ; cette vocation religieuse et civilisatrice, c'est, je n'en puis douter, la vocation propre, la vocation spéciale de la race française en Amérique. Oui, sachons-le bien, nous ne sommes pas seulement une race civilisée, nous sommes des pionniers de la civilisation ; nous ne sommes pas seulement un peuple religieux, nous sommes des messagers de l'idée religieuse ; nous ne sommes pas seulement des fils soumis de l'Église, nous sommes, nous devons être du nombre de ses zéloteurs, de ses défenseurs et de ses apôtres. Notre mission est moins de manier des capitaux que de remuer des idées ; elle consiste moins à allumer le feu des usines qu'à entretenir et à faire rayonner au loin le foyer lumineux de la religion et de la pensée.

Est-il besoin que je produise des marques de cette vocation d'honneur ? La tâche, mes Frères, est facile : ces marques, nous les portons au front, nous les portons sur les lèvres, nous les portons dans nos cœurs !

Pour juger de la nature d'une œuvre, d'une fondation quelconque, il suffit très souvent de reporter les yeux sur les débuts de cette œuvre, sur l'auteur de cette fondation. La vie d'un arbre est dans ses racines ; l'avenir d'un peuple se manifeste dans ses origines. Quelle est donc la nation mère à laquelle nous devons l'existence ? quel a été son rôle, son influence intellectuelle et sociale ? Déjà vos cœurs émus ont désigné la France ; et, en nommant cette patrie de nos âmes, ils évoquent, ils ressuscitent toute l'histoire du christianisme. Le voilà le peuple apôtre par excellence, celui dont Léon XIII dans un document mémorable a pu dire : « La très noble nation française, par les grandes choses qu'elle a accomplies dans la paix et dans la guerre, s'est acquis envers l'Église catholique des mérites et des titres à une reconnaissance immortelle et à une gloire qui ne s'éteindra jamais. » Ces paroles si élogieuses provoqueront peut-être un sourire hésitant sur les lèvres de ceux qui ne considèrent que la France maçonnique et infidèle. Mais, hâtons-nous de l'ajouter, dix ans, vingt ans, cent ans même de défections, surtout quand ces défections sont rachetées par l'héroïsme du sacrifice et le martyre de l'exil, ne sauraient effacer treize siècles de foi généreuse et de dévouement sans égal à la cause du droit chrétien.

Quand on descend d'une telle race, quand on compte parmi ses ancêtres des Clovis et des Charlemagne, des Louis IX et des Jeanne d'Arc, des Vincent de Paul et des Bossuet, n'est-on pas justifiable de revendiquer un rôle à part et une mission supérieure ? Par une

heureuse et providentielle combinaison, nous sentons circuler dans nos veines du sang français et du sang chrétien. Le sang français seul s'altère et se corrompt vite, plus vite peut-être que tout autre ; mêlé au sang chrétien, il produit les héros, les semeurs de doctrines spirituelles et fécondes, les artisans glorieux des plus belles œuvres divines.

C'est ce qui explique les admirables sentiments de piété vive et de foi agissante dont furent animés les fondateurs de notre nationalité sur ce continent d'Amérique, et c'est dans ces sentiments mêmes que je trouve une autre preuve de notre mission civilisatrice et religieuse.

Qui, mes Frères, ne reconnaîtrait cette mission, en voyant les plus hauts personnages dont notre histoire s'honore, faire de l'extension du royaume de Jésus-Christ le but premier de leurs entreprises et marquer, pour ainsi dire, chacune de leurs actions d'un cachet religieux ? Qui n'admettrait, qui n'admirerait cette vocation, en voyant, par exemple, un Jacques Cartier dérouler d'une main pieuse sur la tête de pauvres sauvages les pages salutaires de l'Évangile ⁽¹⁾ ; en voyant un Champlain ou un Maisonneuve mettre à la base de leurs établissements tout ce que la religion a de plus sacré ; en voyant encore une Marie de l'Incarnation et ses courageuses compagnes, à peine débarquées sur ces rives, se prosterner à terre ⁽²⁾ et baiser avec transport cette patrie adoptive qu'elles devaient illustrer par de si héroïques vertus ? Est-ce donc par hasard que tant de saintes femmes, tant d'éminents chrétiens, tant de religieux dévoués se sont rencontrés dans une pensée commune et ont posé, comme à genoux, les premières pierres de notre édifice national ? Est-ce par hasard que ces pierres, préparées sous le regard de Dieu et par des mains si pures, ont été baignées, cimentées dans le sang des martyrs ? L'établissement de la race française dans ces contrées serait-il une méprise de l'histoire, et le flot qui nous déposa sur les bords du Saint-Laurent n'aurait-il apporté au rivage que d'informes débris, incapables de servir et d'accomplir les desseins du ciel dans une œuvre durable ?

Non, mes Frères, et ce qui le prouve mieux encore que tout le reste, c'est l'influence croissante exercée autour d'elle par la France d'Amérique sur les progrès de la foi et de la vraie civilisation.

Chose digne de remarque, et qui jette une belle lumière sur la mission d'un peuple : chaque fois que nos ancêtres, dans leurs cour-

(1) Ferland: *Cours d'histoire du Canada*, I, p. 31.

(2) Casgrain: *Histoire de l'Hôtel-Dieu de Québec*, p. 73.

ses d'explorations et même dans leurs guerres, vinrent en contact avec les rudes enfants des bois, ce fut pour les civiliser plutôt que pour les dominer ; ce fut pour les convertir, et non pour les anéantir. Que n'ai-je le temps de rappeler les travaux de nos évêques, en particulier de l'immortel Laval, de nos prêtres, de nos missionnaires, de nos découvreurs, de tous nos apôtres ? C'est d'ici qu'est partie l'idée religieuse qui plane aujourd'hui sur une large portion de l'Amérique septentrionale. C'est ici qu'ont jailli ces sources de doctrine, de vertu, de dévouement, dont les ondes se sont propagées d'un océan à l'autre, et, devançant nos grandes routes de feu, ont porté aux races étrangères les trésors de christianisme dont la nôtre est dépositaire.

Et cette influence si étendue jadis, si puissante et si bienfaisante, menacerait-elle maintenant de décroître ? Aurait-elle du moins perdu, par le fait d'influences rivales, son caractère propre et ce cachet de spiritualisme qui l'a rendue si remarquable dans le passé ? Ah ! demandez-le, mes Frères, aux vénérables prélats qui, par leur présence au milieu de nous, ajoutent à ces fêtes tant de lustre, et dont le sceptre, semblable à la verge de Moïse, a fait surgir comme par miracle de la bruyère inculte ou de l'épaisse forêt d'innombrables paroisses et de florissants diocèses. Demandez-le à cette Université, l'orgueil de notre patrie, dont l'enseignement projeté par un double foyer rayonne avec tant d'éclat, et qui après cinquante ans d'existence voit accourir vers elle, des diverses parties de ce continent, des milliers d'anciens élèves, sa joie et sa couronne. Demandez-le à tous ceux des nôtres que le souffle de l'émigration a dispersés loin de nous, soit dans d'autres provinces, soit sur le territoire de la vaste république américaine, et dont les groupes compacts, toujours catholiques, toujours français, resserrés autour de l'Église et de l'école paroissiale, émergent ça et là, comme de solides rochers au-dessus de la mer déferlante et houleuse. Demandez-le enfin à nos frères acadiens, chez qui le patriotisme, l'adhérence à la foi, l'attachement à la langue et l'indomptable ténacité, n'ont été égalés que par le malheur, et que Dieu récompense de tant de fidélité par une progression constante dans le nombre et dans l'influence.

Populum istum formavi mihi ; laudem meam narrabit.

C'est moi, dit le Seigneur, qui ai formé ce peuple ; je l'ai établi pour ma gloire, dans l'intérêt de la religion et pour le bien de mon Église ; je veux qu'il persévère dans sa noble mission, qu'il continue à publier mes louanges.

Oui, faire connaître Dieu, publier son nom, propager et défendre tout ce qui constitue le précieux patrimoine des traditions chrétiennes, telle est bien notre vocation. Nous en avons vu les marques certaines, indiscutables. Ce que la France d'Europe a été pour l'ancien monde, la France d'Amérique doit l'être pour ce monde nouveau. Mais dans l'état social où nous sommes, à quel prix, mes Frères, et par quels moyens remplirons-nous efficacement cette mission ? Quels sont les droits qu'elle comporte ? quels sont les devoirs qu'elle impose ? Voilà ce dont il me reste à vous entretenir.

II

Pour exercer parmi les nations le rôle qui convient à sa nature et que la Providence lui a assigné, un peuple doit rester lui-même ; c'est une première et absolue condition, que rien ne saurait remplacer. Or, un peuple ne reste lui-même que par la liberté de sa vie, l'usage de sa langue, la culture de son génie. Il ne m'appartient pas de discuter ici l'avenir politique de mon pays. Mais ce que je tiens à dire, ce que je veux proclamer bien haut en présence de cette patriotique assemblée, c'est que le Canada français ne répondra aux desseins de Dieu et à sa sublime vocation que dans la mesure où il gardera sa vie propre, son caractère individuel, ses traditions vraiment nationales.

Et qu'est-ce donc que la vie d'un peuple ? Vivre, c'est exister, c'est respirer, c'est se mouvoir, c'est se posséder soi-même dans une juste liberté ! La vie d'un peuple, c'est le tempérament qu'il tient de ses pères, l'héritage qu'il en a reçu, l'histoire dont il nourrit son esprit, l'autonomie dont il jouit et qui le protège contre toute force absorbante et tout mélange corrupteur.

Qu'on ne s'y trompe pas : la grandeur, l'importance véritable d'un pays dépend moins du nombre de ses habitants ou de la force de ses armées, que du rayonnement social de ses œuvres et de la libre expansion de sa vie. Qu'était la Grèce dans ses plus beaux jours ? un simple lambeau de terre, comme aujourd'hui, tout déchiqueté, pendant aux bords de la Méditerranée, et peuplé à peine de quelques millions de citoyens. Et cependant qui l'ignore ? de tous les peuples de l'antiquité, nul ne s'est élevé si haut dans l'échelle de la gloire ; nul aussi n'a porté si loin l'empire de son génie et n'a marqué d'une plus forte empreinte l'antique civilisation. J'oserai le déclai-

rer : il importe plus à notre race, au prestige de son nom et à la puissance de son action, de garder dans une humble sphère le libre jeu de son organisme et de sa vie que de graviter dans l'orbite de vastes systèmes planétaires.

Du reste, la vie propre ne va guère sans la langue ; et l'idiome béni que parlaient nos pères, qui nous a transmis leur foi, leurs exemples, leurs vertus, leurs luttes, leurs espérances, touche de si près à notre mission qu'on ne saurait l'en séparer. La langue d'un peuple est toujours un bien sacré ; mais quand cette langue s'appelle la langue française, quand elle a l'honneur de porter comme dans un écrin le trésor de la pensée humaine enrichi de toutes les traditions des grands siècles catholiques, la mutiler serait un crime, la mépriser, la négliger même, une apostasie. C'est par cet idiome en quelque sorte si chrétien, c'est par cet instrument si bien fait pour répandre dans tous les esprits les clartés du vrai et les splendeurs du beau, pour mettre en lumière tout ce qui ennoblit, tout ce qui éclaire, tout ce qui orne et perfectionne l'humanité, que nous pourrions jouer un rôle de plus en plus utile à l'Église, de plus en plus honorable pour nous-mêmes.

Et ce rôle grandira, croîtra en influence, à mesure que s'élèvera le niveau de notre savoir et que la haute culture intellectuelle prendra chez nous un essor plus ample et plus assuré. Car, on a beau dire, mes Frères, c'est la science qui mène le monde. Cachées sous le voile des sens ou derrière l'épais rideau de la matière, les idées abstraites demeurent, il est vrai, invisibles ; mais semblables à cette force motrice que personne ne voit et qui distribue partout avec une si merveilleuse précision la lumière et le mouvement, ce sont elles qui inspirent tous les conseils, qui déterminent toutes les résolutions, qui mettent en branle toutes les énergies. Voilà pourquoi l'importance des universités est si considérable, et pourquoi encore les réjouissances qui auront lieu demain sont si étroitement liées à notre grande fête nationale et en forment, pour ainsi dire, le complément nécessaire.

Ah ! l'on me dira sans doute qu'il faut être pratique, que pour soutenir la concurrence des peuples modernes il importe souverainement d'accroître la richesse publique et de concentrer sur ce point tous nos efforts. De fait, tous en conviennent, nous entrons dans une ère de progrès : l'industrie s'éveille ; une vague montante de bien-être, d'activité, de prospérité, envahit nos campagnes ; sur

les quais de nos villes, la fortune souriante étage ses greniers d'abondance et le commerce, devenu chaque jour plus hardi, pousse vers nos ports la flotte pacifique de ses navires géants.

A Dieu ne plaise, mes Frères, que je méprise ces bienfaits naturels de la Providence, et que j'aie jusqu'à prêcher à mes concitoyens un renoncement fatal aux intérêts économiques dont ils ont un si vif souci. La richesse n'est interdite à aucun peuple ni à aucune race ; elle est même la récompense d'initiatives fécondes, d'efforts intelligents et de travaux persévérants.

Mais prenons garde ; n'allons pas faire de ce qui n'est qu'un moyen, le but même de notre action sociale. N'allons pas descendre du piédestal où Dieu nous a placés, pour marcher au pas vulgaire des générations assoiffées d'or et de jouissances. Laissons à d'autres nations, moins éprises d'idéal, ce mercantilisme fiévreux et ce grossier naturalisme qui les rivent à la matière. Notre ambition, à nous, doit tendre et viser plus haut ; plus hautes doivent être nos pensées, plus hautes nos aspirations. Un publiciste distingué a écrit : « Le matérialisme n'a jamais rien fondé de grand ni de durable. » Cette parole vaut un axiome. Voulons-nous, mes Frères, demeurer fidèles à nous-mêmes, et à la mission supérieure et civilisatrice qui se dégage de toute notre histoire, et qui a fait jusqu'ici l'honneur de notre race ? Usons des biens matériels, non pour eux-mêmes, mais pour les biens plus précieux qu'ils peuvent nous assurer ; usons de la richesse, non pour multiplier les vils plaisirs des sens, mais pour favoriser les plaisirs plus nobles, plus élevés de l'âme ; usons du progrès, non pour nous étioier dans le béotisme qu'engendre trop souvent l'opulence, mais pour donner à nos esprits des ailes plus larges et à nos cœurs un plus vigoureux élan.

Notre vocation l'exige. Et plus nous nous convainçons de cette vocation elle-même, plus nous en saisissons le caractère vrai et la puissante portée moralisatrice et religieuse, plus aussi nous saurons trouver dans notre patriotisme ce zèle ardent et jaloux, ce courage éclairé et généreux qui, pour faire triompher un principe, ne recule devant aucun sacrifice. L'intelligence de nos destinées nous interdira les molles complaisances, les lâches abandons, les résignations faciles.

Soyons patriotes, mes Frères ; soyons-le en désirs et en paroles sans doute, mais aussi et surtout en action. C'est l'action commune, le groupement des forces, le ralliement des pensées et des vo-

lontés autour d'un même drapeau qui gagne les batailles. Et quand faut-il que cette action s'exerce ? quand est-il nécessaire de serrer les rangs ? Ah ! chaque fois que la liberté souffre, que le droit est opprimé, que ce qui est inviolable a subi une atteinte sacrilège ; chaque fois que la nation voit monter à l'horizon quelque nuage menaçant, ou que son cœur saigne de quelque blessure faite à ses sentiments les plus chers.

N'oublions pas non plus que tous les groupes, où circule une même sève nationale, sont solidaires. Il est juste, il est opportun que cette solidarité s'affirme ; que tous ceux à qui la Providence a départi le même sang, la même langue, les mêmes croyances, le même souci des choses spirituelles et immortelles, resserrent entre eux ces liens sacrés, et poussent l'esprit d'union, de confraternité sociale, aussi loin que le permettent leurs devoirs de loyauté politique. Les sympathies de race sont comme les notions de justice et d'honneur : elles ne connaissent pas de frontières.

Enfin, mes Frères, pour conserver et consolider cette unité morale dont l'absence stériliserait tous nos efforts, rien n'est plus essentiel qu'une soumission filiale aux enseignements de l'Église et une docilité parfaite envers les chefs autorisés qui représentent parmi nous son pouvoir. Cette docilité et cette soumission sont assurément nécessaires à toutes les nations chrétiennes ; elles le sont bien davantage à un peuple qui, comme le nôtre, nourri tout d'abord et, pour ainsi dire, bercé sur les genoux de l'Église, n'a vécu que sous son égide, n'a grandi que par ses soins pieux, et poursuit une mission inséparable des progrès de la religion sur ce continent. Plus une société témoigne de respect, plus elle accorde d'estime, de confiance et de déférence au pouvoir religieux, plus aussi elle acquiert de titres à cette protection, parfois secrète, mais toujours efficace, dont Dieu couvre, comme d'un bouclier, les peuples fidèles. Quelle garantie pour notre avenir ! et combien le spectacle de ce jour est propre à affermir notre foi et à soutenir nos meilleures espérances ! L'Église et l'État, le clergé et les citoyens, toutes les sociétés, toutes les classes, tous les ordres, toutes les professions, se sont donné la main pour venir au pied de l'autel, en face de Celui qui fait et défait les empires, renouveler l'alliance étroite conclue non loin d'ici, à la naissance même de cette ville, entre la patrie et Dieu. Et pour que rien ne manquât à la solennité de cet acte public, la Providence a voulu qu'un représentant direct de Sa Sainteté Léon XIII, que d'illustres visiteurs, des fils distingués de notre ancienne mère-patrie,

rehaussent par leur présence l'éclat et la beauté de cette cérémonie.

Eh ! bien, mes Frères, ce pacte social dont vous êtes les témoins émus, cet engagement national auquel chacun, ce semble, est heureux de souscrire par la pensée et par le cœur, qu'il soit et qu'il demeure à jamais sacré ! Qu'il s'attache comme un signe divin au front de notre race ! C'est la grande charte qui doit désormais nous régir. Cette charte, où sont inscrits tous les droits, où sont reconnues toutes les saintes libertés, qu'elle soit promulguée partout, sur les portes de nos cités, sur les murs de nos temples, dans l'enceinte de nos parlements et de nos édifices publics ! Qu'elle dirige nos législateurs, qu'elle éclaire nos magistrats, qu'elle inspire tous nos écrivains ! Qu'elle soit la loi de la famille, la loi de l'école, la loi de l'atelier, la loi de l'hôpital ! Qu'elle gouverne, en un mot, la société canadienne tout entière !

De cette sorte, notre nationalité, jeune encore, mais riche des dons du ciel, entrera d'un pas assuré dans la plénitude de sa force et de sa gloire. Pendant qu'autour de nous d'autres peuples imprimeront dans la matière le sceau de leur génie, notre esprit tracera plus haut, dans les lettres et les sciences chrétiennes, son sillon lumineux. Pendant que d'autres races, catholiques elles aussi, s'emploieront à développer la charpente extérieure de l'Église, la nôtre par un travail plus intime et par des soins plus délicats préparera ce qui en est la vie, ce qui en est le cœur, ce qui en est l'âme. Pendant que nos rivaux revendiqueront, sans doute dans des luttes courtoises, l'hégémonie de l'industrie et de la finance, nous, fidèles à notre vocation première, nous ambitionnerons avant tout l'honneur de la doctrine et les palmes de l'apostolat.

Nous maintiendrons sur les hauteurs le drapeau des antiques croyances, de la vérité, de la justice, de cette philosophie qui ne vieillit pas parce qu'elle est éternelle ; nous l'élèverons fier et ferme, au-dessus de tous les vents et de tous les orages ; nous l'offrirons aux regards de toute l'Amérique comme l'emblème glorieux, le symbole, l'idéal vivant de la perfection sociale et de la véritable grandeur des nations.

Alors, mieux encore qu'aujourd'hui, se réalisera cette parole prophétique qu'un écho mystérieux apporte à mes oreilles et qui, malgré la distance des siècles où elle fut prononcée, résume admirablement la signification de cette fête : *Eratis mihi in populum, et ego ero vobis in Deum*. Vous serez mon peuple, et moi je serai votre Dieu.

Ainsi soit-il, avec la bénédiction de Mgr l'Archevêque !